

chroniques

de la Bibliothèque nationale de France

N° 54 mai-août 2010

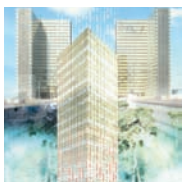


L'avenir
du Cabinet
des médailles

Exposition
Gilles Aillaud

Dossier
Bibliothèques :
le défi numérique

Agenda
en pages
centrales



Dossier 3

- Bibliothèques: le défi numérique

En bref 10

Expositions 11

- La collection Alain et Jacqueline Trutat
- Gilles Aillaud, une aventure graphique
- Régine Crespin

Expos hors les murs 15

- L'estampe impressionniste
Les trésors de la BnF à Caen

Auditoriums 16

- Les samedis des savoirs : le rire
- Conférence autour de... Hélène Cixous
- Les Inédits de la BnF : Marin Marais
- Les conférences Léopold Delisle

International 20

- La BnF s'engage pour Haïti

Collections 21

- Les globes de l'abbé Nollet
- Le « Cabinet des médailles »,
une chance historique
- Les M/M : un graphisme multiforme
- Antoine Vitez et la marionnette à Chaillot

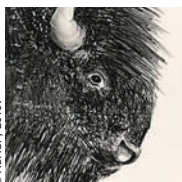
Du côté des professionnels 26

- L'édition française
au prisme du dépôt légal

Un livre BnF 27

- Qumrân - Le secret des manuscrits
de la mer Morte

Des écrivains s'engagent 28



Chroniques de la Bibliothèque nationale de France
est une publication bimestrielle.

Président de la Bibliothèque nationale de France Bruno Racine.

Directrice générale Jacqueline Sanson.

Délégué à la communication Marc Rassat.

Responsable éditoriale Sylvie Lisiecki, sylvie.lisiecki@bnf.fr

Comité éditorial Mireille Ballit, Catherine Dhérent, Catherine Gaziello, Jean-Loup Graton, Joël Huthwohl, Olivier Jacquot, Isabelle Le Masne de Chermont, Anne-Hélène Rigogne.

Ont collaboré à ce numéro Yves Alix, Michel Amandry, Pierre Blaise, Franck Bordas, Jean-Marie Borzeix, Jocelyn Bouraly, Pascal Corderreix, Antoine Coron, Nicole Da Costa, Jacques Faule, Marie Odile Germain, François Gèze, Jean-Loup Graton, Thierry Grillet, Catherine Hofmann, Hélène Jacobsen, Hervé Le Crosnier, Sandrine Le Dällic, Sandrine Maillot, Marie-Cécile Miessner, Laurence Paton, Jacqueline Sanson, Anne-Marie Sauvage, Valérie Sueur-Hermel, Pierre Vidal.

Coordination graphique Françoise Tannières.

Iconographie Sylvie Soullignac.

Coordination des relectures Nadège Ricoux.

Maquette et révision Volonterre.

Impression Stipa ISSN: 1283-8683

Abonnement Marie-Pierre Besnard, marie-pierre.besnard@bnf.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos remarques et suggestions: sylvie.lisiecki@bnf.fr



Édito

Une fois encore – mais qui s'en étonnera? – *Chroniques* consacre tout un dossier au numérique. Alors que le président de la République et le ministre de la Culture et de la Communication m'ont honoré de leur confiance en renouvelant mon mandat pour trois ans, je saisis l'occasion de saluer l'engagement déterminé de la BnF dans la révolution qui s'opère sous nos yeux. Comme je me suis efforcé de le décrire dans un essai récent, un nouveau monde s'offre à ceux qui regardent vers l'avenir. Nous ne faisons qu'entrevoir les bouleversements que le numérique, à l'instar de l'invention de Gutenberg, ne manquera pas de provoquer dans les règles juridiques ou les modèles économiques, dans la production des œuvres de l'esprit et leur diffusion, comme dans la manière même dont nous les appréhendons. La rapidité de ces mutations peut donner le vertige. Pourtant, une institution pluriséculaire telle que la BnF doit les aborder sans crainte, ainsi qu'elle l'a fait il y a plus d'une décennie lorsque fut créé Gallica. Dans sa mission fondamentale de conservation, elle doit relever de nouveaux défis: comment garder une trace significative de tout ce qui se publie aujourd'hui sur la Toile? Comment garantir la conservation pérenne des données numériques qui, on le sait, sont éminemment fragiles, vulnérables et sujettes à obsolescence rapide? Comment faire en sorte que les jeunes générations pour lesquelles la porte d'entrée «naturelle» vers le savoir sera numérique, aient l'accès le plus large possible à la production imprimée antérieure? Comment résoudre la difficulté créée par la barrière du droit d'auteur d'une manière légale et concertée avec les auteurs et les sociétés d'auteurs afin de donner accès sous forme numérique à une grande partie de la production du *xx^e* siècle? Comment concevoir un partenariat avec les entreprises engagées dans la numérisation de masse à des conditions conformes à nos principes – liberté d'accès à nos contenus et respect du droit d'auteur? Nous avons une chance historique à saisir depuis que le président de la République, à la demande de Frédéric Mitterrand, a décidé de réserver une fraction notable du futur grand emprunt national à la numérisation du patrimoine. Nous allons pouvoir amplifier les programmes entrepris depuis trois ans sur les imprimés, mais nous allons aussi pouvoir changer d'échelle en ce qui concerne la presse, l'audiovisuel, les estampes, la photographie, les manuscrits, les monnaies et les médailles, les cartes et les plans par exemple, autant de domaines où la BnF conserve des documents exceptionnels, très souvent des *unica*... Et nous allons pouvoir aussi associer les autres bibliothèques françaises, elles-mêmes détentrices de richesses de premier ordre, à cette grande ambition. La Bibliothèque, soucieuse de répondre aux attentes de ses lecteurs, sur place comme à distance, se mobilisera, ainsi qu'elle a toujours su le faire, pour relever ce défi.

Bruno Racine,
président de la Bibliothèque nationale de France

En couverture: Trône de Dagobert, entré à la Bibliothèque nationale en 1791. Une des pièces emblématiques du département des Monnaies, médailles et antiques (VII^e ou fin VIII^e-IX^e siècle).

Bibliothèques : Le défi numérique

La révolution numérique confronte les bibliothèques à de nouveaux défis: que vont-elles devenir à l'heure où chacun va pouvoir accéder sans se déplacer à « tous les savoirs du monde » ? Comment les bibliothèques pourront-elles repenser leurs activités tout en restant fidèles à leurs missions ? *Chroniques* fait le point sur ces questions et propose quelques pistes de réflexion.

ILLUSTRATIONS *Morgane Le Gall* pour la BnF

« IL FAUT AIDER LE LECTEUR DANS CES NOUVELLES PRATIQUES »

Entretien avec Hervé Le Crosnier, maître de conférences à l'Université de Caen sur les technologies de l'Internet et la culture numérique.

Chroniques : Que deviennent les missions des bibliothèques à l'ère du tout numérique ?

Hervé Le Crosnier : Le changement est tellement brutal dans l'ordre de la production documentaire que la profession cherche avant tout à suivre ce changement plutôt qu'à réfléchir à la continuité des missions des bibliothèques – mission sociale, de conservation, d'organisation de la connaissance, de catalogage, de constitution et d'enrichissement de collections. Une autre de ces missions est de protéger le lecteur ; quand on entre dans une bibliothèque, on reste anonyme pour les lectures que l'on fait. La bibliothèque ne regarde pas et ne garde pas trace de ce qui a été lu ni par qui. Or, ce n'est plus vrai avec le monde numérique. Le lecteur devient soumis à ce que l'on appelle aujourd'hui la publicité comportementale, quelque chose de l'ordre de « Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es ». La lecture a dès lors pour corollaire la proposition publicitaire de produits... Il y a là une espèce de confusion des genres qui s'installe et les professionnels des bibliothèques sont dans une sorte de sidération : les questions d'accès et de masse documentaire empêchent de penser les conditions de la lecture. D'autant plus qu'au moment de ce changement, les institutions collectives – bibliothèques, musées, écoles, universités, toutes les institutions qui géraient des objets de culture pour d'autres – ont dû faire face à des menaces pour infraction au droit d'auteur.

Avec l'Internet et le livre numérique, de nouvelles pratiques de lecture apparaissent. Que retenez-vous des modes d'appropriation et de partage de la connaissance qui se mettent en place ?

H.L.C. : Un premier aspect de cette nouvelle lecture concerne le « faire savoir », qui devient encore plus rapide avec le document numérique. Si j'ai lu quelque chose qui m'intéresse, je vais



D.R.

le dire à mes amis ; je fais suivre dans un mél, je rédige un post dans un blog, je l'écris sur Facebook. Dans son livre *Sociologie de la lecture*, Martine Poulain relève que 60 % de nos lectures nous sont conseillées par des amis. C'est énorme ! Il faut faire en sorte que le livre numérique bénéficie de cette tendance. Le deuxième aspect, c'est le partage... certains appellent cela du piratage : mais ce terme, jadis réservé à des pratiques de duplication en masse, ne veut plus rien dire quand on a plutôt affaire à des masses de pratiques individuelles. La logique du partage de ce qu'on a aimé est une logique normale. Il faut intégrer cette idée, la considérer comme partie prenante des droits du lecteur, et donc trouver les régulations qui partent de cet état de fait. Autre pratique de lecteur

appelée à évoluer avec le numérique : l'annotation. Lorsque je lis en ligne, comment puis-je prendre des notes ? Comment avoir un outil pour cela, et un outil qui me permette, si je le veux, de partager mon carnet de notes ? Des solutions techniques mais aussi institutionnelles doivent être trouvées pour que l'on puisse conserver ses annotations ; elles pourraient par exemple être conservées par la bibliothèque.

Quel sera le rôle du bibliothécaire dans ce nouveau paysage ?

H.L.C. : Le rôle du bibliothécaire c'est aussi d'aider et de guider le lecteur par sa connaissance du monde de l'information et de la documentation. Pensons au lecteur qui ne trouve pas en cherchant dans un moteur type Google ; ou qui ne sait pas évaluer la qualité et la crédibilité des documents. Comment l'aider à retrouver des documents auxquels il n'aurait pas pensé, et cela tant dans les rencontres directes qu'au travers de l'organisation des bibliothèques numériques. Il y a encore beaucoup à inventer en termes d'ergonomie, d'interfaces, de professionnalisation, de relation aux réseaux... Les pratiques de bookcrossing ou le succès de Wikipedia montrent que les gens aiment partager leur savoir. Comment la bibliothèque va-t-elle aider les gens à partager ces savoirs ? C'est un défi majeur.

Propos recueillis par Sylvie Lisiecki

MÉTAMORPHOSES DU BIBLIOTHÉCAIRE

Les bibliothèques, dans le monde entier, vivent depuis plusieurs années des mutations de très grande ampleur. Si, en France, le mouvement de construction et de modernisation des services commencé il y a trente ans ne donne pas encore de signe de ralentissement et témoigne de l'intérêt que les pouvoirs publics portent aujourd'hui aux bibliothèques, il n'offre pourtant nulle garantie de leur avenir. De plus en plus de voix évoquent même l'hypothèse d'une « fin » des bibliothèques, rendues inutiles par Internet. Le fantasme de la numérisa-

tion généralisée et de l'accès instantané et sans limite au patrimoine numérisé peut en effet conduire à croire qu'on pourra aisément se passer, demain, de bibliothèques et de bibliothécaires. Le développement remarquable des bibliothèques publiques depuis trente ans est ainsi contrarié par la tendance à la désaffection du public ; dans les universités, l'accès direct à la documentation électronique et les usages des chercheurs fragilisent les bibliothèques en les marginalisant. Au risque de paraître paradoxal, il ne faut pourtant pas hésiter à dire que le

numérique, loin d'être une menace, est au contraire la chance des bibliothèques. En effet, dans leur mission d'accompagnement de l'accès au savoir, les bibliothèques peuvent utiliser les outils numériques et la prodigieuse ubiquité d'Internet pour faire valoir leurs atouts et leurs apports spécifiques dans ce « nouveau monde »: liberté d'accès, médiation, enrichissement des contenus, qualité des données. Cette offre, en outre, ne se substitue pas mais s'ajoute à l'offre traditionnelle des bibliothèques, qui demeure et même se consolide: constitution et préservation du patrimoine, promotion de la lecture, soutien et relais du secteur éducatif, autoformation, découverte et partage culturel. Pour les professionnels, les conséquences de cette diversification des services sont multiples. Les savoirs techniques fondamentaux qu'un bibliothécaire qualifié doit maîtriser sont chaque jour plus complexes et évoluent très rapidement. La formation continue est devenue une nécessité impérieuse. Par ailleurs, la polyvalence des fonctions devient partout la norme. Comme a pu l'écrire un observateur, cette polyvalence fait du bibliothécaire « un personnage étrange qui change de fonction, voire de métier, plusieurs fois par jour. » Bousculée par les besoins inédits des publics et par les nouveaux outils de la société de l'information, la bibliothéconomie ne peut plus s'enseigner et s'appliquer dans les mêmes termes. Action culturelle, accueil des publics, recherche de l'information, transmission du patrimoine dans l'univers numérique délimitent de nouvelles exigences.

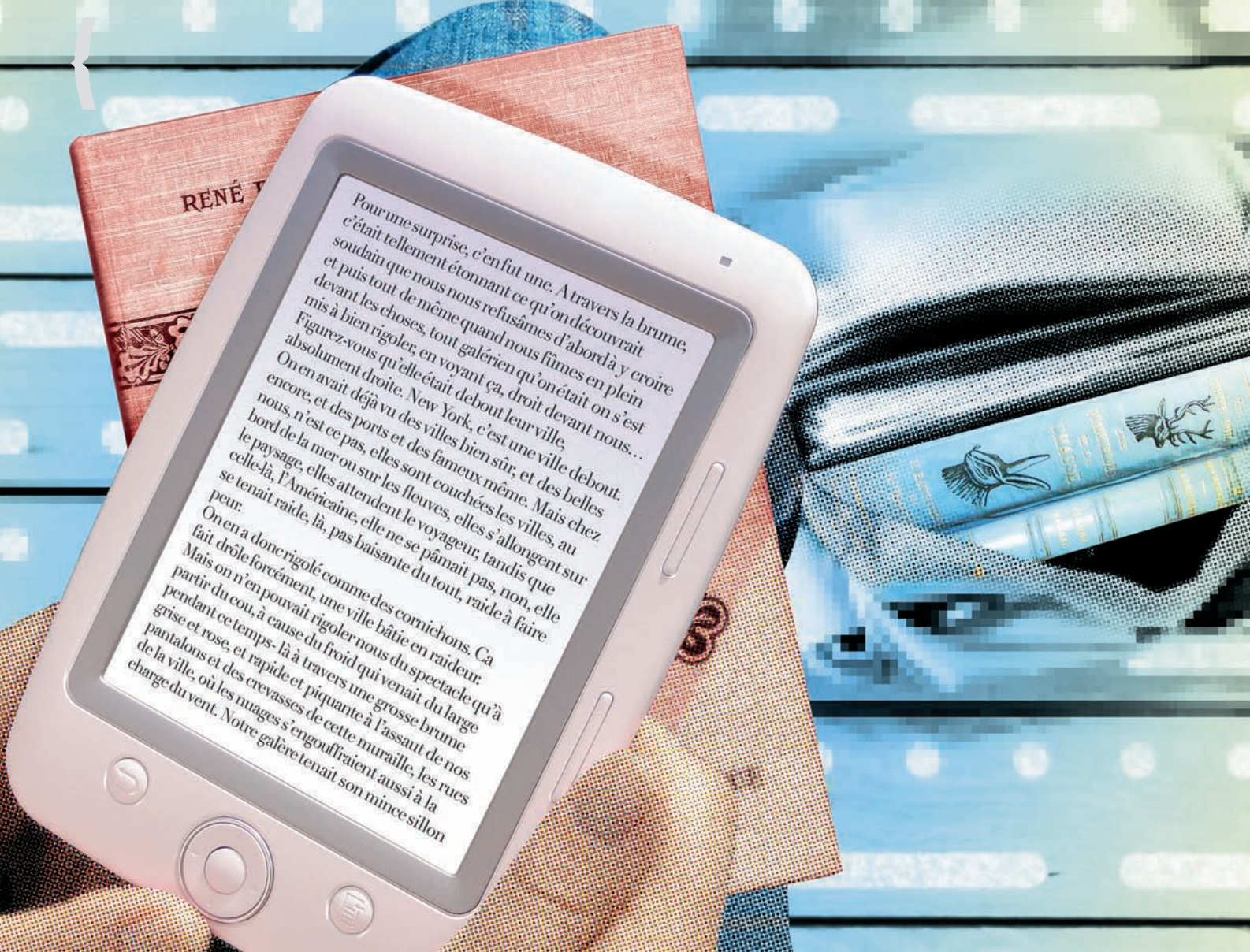
Savoir rebondir d'une source à l'autre

Apprendre ce métier aujourd'hui, c'est se confronter à de nouveaux langages, à des mondes poreux et communicants. Il faut donc, comme on le fait chaque jour sur Internet désormais, sans cesse rebondir, d'une source à l'autre, d'une référence à une autre. La structure réticulaire de l'information numérisée impose d'acquérir, pour apprendre, ces réflexes de rebonds, de circulation, qui seront ensuite le gage de la qualité du service rendu au public. Comme le bibliothécaire d'hier pouvait avoir un savoir d'avance sur le lecteur, dans son intimité avec les collections, le bibliothécaire de demain doit avoir une longueur d'avance sur le public, dans la course à la maîtrise de l'information. Il retrouve ainsi, *mutatis mutandis*, la place que l'histoire lui a faite au fil des siècles. Il est, parmi d'autres, un passeur.

Yves Alix



Photo Margane Le Gall/BnF



LE POINT DE VUE DES ÉDITEURS

Depuis mars 2010, la bibliothèque numérique Gallica propose aux internautes l'accès à 22 000 ouvrages de l'édition contemporaine, via plusieurs e-distributeurs. Trois questions à François Gèze, président directeur général des éditions La Découverte, qui a été l'un des promoteurs de ce projet.

► **Chroniques : Quel bilan tirez-vous de cette expérience conduite en 2008-2009 conjointement entre la BnF, le Centre national du livre et le Syndicat national de l'édition, qui a permis de mettre en place l'accès à des ouvrages de l'édition contemporaine via Gallica ?**

François Gèze : Le bilan est très positif, dans la mesure où l'objectif immédiat était moins de vendre des livres par le biais de Gallica que de mobiliser l'ensemble des éditeurs sur le développement du livre numérique.



Photo Louis Monier.

Les éditeurs ayant gardé le souvenir de l'échec cuisant des premiers e-books en 2000, un travail de vulgarisation et d'acculturation était en effet nécessaire.

Lorsque nous avons lancé ce projet avec la BnF, notre but était de concevoir un modèle technique et commercial qui, à la fois, n'altère pas les missions patrimoniales de la BnF et réponde aux impératifs des éditeurs et de leurs auteurs. Le schéma retenu a pu être validé et exporté au niveau européen. Nous avons aussi pu commencer à travailler sur d'autres

aspects, comme la généralisation du format XML, les entrepôts d'archivage numérique ou l'homogénéisation des métadonnées.

Le test Gallica a donc joué un rôle d'accélérateur considérable pour l'ensemble de la profession, tant pour modifier les procédures de travail que pour mettre au point des outils communs.

Quelles perspectives voyez-vous à moyen terme pour les œuvres protégées dans Gallica ?

F. G. : L'idée initiale était de privilégier

une pluralité de e-distributeurs, de façon à n'en privilégier aucun et à encourager les initiatives. La contrepartie de ce choix a été l'hétérogénéité de l'offre : dès que l'internaute bascule sur le site d'un e-distributeur, il arrive dans un autre univers graphique et technique ; et il y a autant d'univers que de e-distributeurs, ce qui est de nature à désorienter l'internaute et devra donc être corrigé à l'avenir.

Par ailleurs, la BnF a été assez large en acceptant des types d'ouvrages très différents, qui ne correspondaient pas toujours aux attentes des « gallicanutes ». Il faut sans doute aujourd'hui affirmer une ligne éditoriale plus forte en ce qui concerne l'offre d'œuvres protégées, en cohérence avec la charte documentaire globale du site. Tout en développant parallèlement la politique d'aide du CNL à la numérisation des ouvrages de fonds (en particulier les épuisés), dont tous n'auront pas vocation à être accessibles via Gallica.

Quels sont vos chantiers actuels en matière de livre numérique ?

F. G. : Pour la plupart des éditeurs, la priorité est désormais de produire des nouveautés numériques et de travailler avec les libraires pour créer une chaîne commerciale du livre virtuel répliquant peu ou prou la chaîne du livre papier (avec tout ce que cela implique en termes d'innovations techniques, commerciales et juridiques – voire législatives). La rétroconversion des fonds existants pourra ensuite s'affirmer quand le marché sera ainsi créé. L'expérience américaine, où le marché du livre numérique s'est fortement développé en 2009, montre en effet que les titres les plus téléchargés sont les livres grand public récents (certains se vendent aujourd'hui autant en numérique qu'en papier).

Un autre grand chantier est celui des bibliothèques numériques thématiques, accessibles par abonnement via les intranets des bibliothèques : des corpus de milliers d'ouvrages numériques associés à des outils de recherche, de travail collaboratif... Nombre d'éditeurs sont encore peu familiers de ces outils, plus proches de l'univers des bibliothécaires, dont l'expertise leur est nécessaire. L'irruption du numérique appelle ainsi un rapprochement de toutes les professions du livre. La plus grande révolution du numérique, c'est finalement celle-là : apprendre à travailler ensemble et à concevoir des outils communs.

Propos recueillis par Sylvie Lisiecki

Gallica aujourd'hui

La bibliothèque numérique de la BnF permet aux internautes d'accéder à plus d'un million de documents offerts à la consultation, au téléchargement et à l'impression. À découvrir : 162 800 livres, 9 760 cartes, 4 600 manuscrits, 122 800 images, 700 000 fascicules de presse et revues, 2 500 partitions, 1 000 enregistrements sonores. Mais aussi 23 000 ouvrages de l'édition contemporaine proposés via les sites d'e-distributeurs et 14 000 documents numérisés par d'autres bibliothèques.

Pour suivre l'actualité des services de Gallica

Le blog de Gallica

Le blog Gallica (<http://blog.bnf.fr/gallica>), ouvert en février 2009, informe le public internaute sur l'actualité documentaire et technique de Gallica.

La Lettre de Gallica

La lettre électronique mensuelle de Gallica (http://www.bnf.fr/lettre_gallica) met en valeur la richesse des collections numérisées dans une perspective pédagogique et ludique. Elle est envoyée tous les mois à près de 7 000 abonnés.

La page Facebook

Pour toucher de nouveaux publics, Gallica s'inscrit désormais sur les réseaux sociaux. La page Facebook (<http://www.facebook.com/pages/Gallica/302561853192>), ouverte en février 2010, fait découvrir quotidiennement à ses « fans » des documents célèbres ou méconnus et encourage la dissémination des collections numériques.

L'univers Netvibes

Ouvert également en février 2010, l'univers Netvibes de Gallica permet, grâce aux flux RSS générés par Gallica et par l'ensemble du web, de suivre aussi bien les nouvelles mises en ligne de documents que la façon dont ces documents sont réutilisés par les internautes. Il fournit un outil de veille précieux pour les utilisateurs de Gallica.



70

LE GRAND

témoigne d'une ambition
là même le dernier état
en proie au monde qui
une vision problématique

RÉFLEXIONS SUR
FIGURES ET
D'ALBERTO

Voici le moment

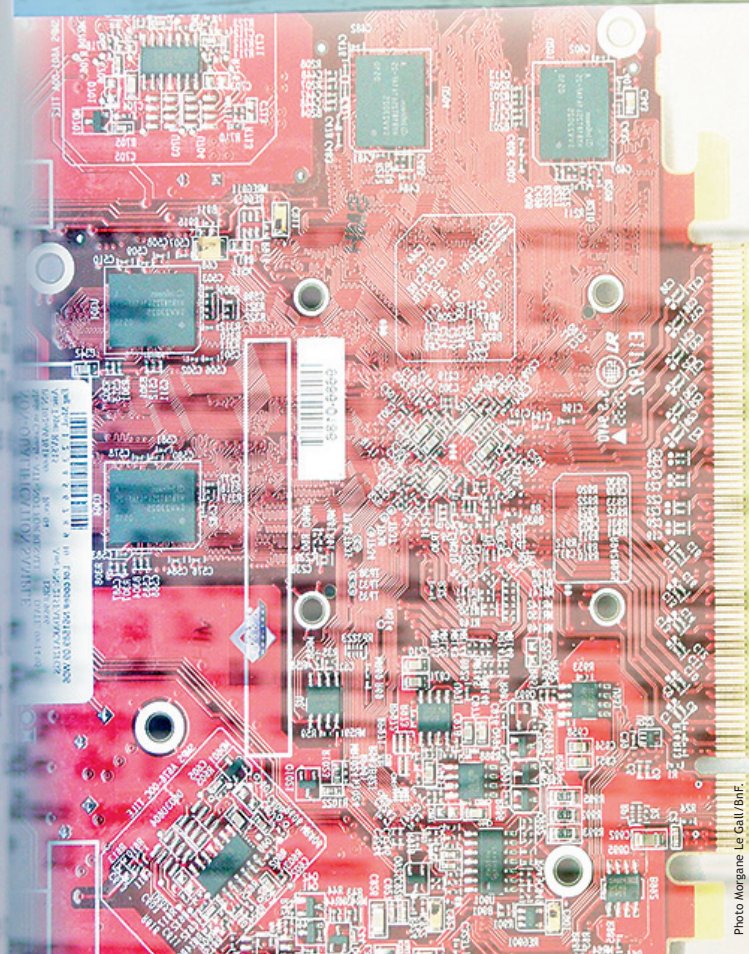


Photo Margane Le Gall/BnF.

L'EMPRUNT NATIONAL : UN FORMIDABLE ACCÉLÉRATEUR

La BnF devrait bénéficier d'une enveloppe de 140 millions d'euros dans le cadre de l'Emprunt national pour la numérisation de ses fonds. Grâce à ces moyens supplémentaires, la BnF va pouvoir poursuivre et amplifier ses programmes de numérisation et offrir sur Gallica la première collection numérique du monde du patrimoine français et francophone.

Quatre grandes filières documentaires seront ainsi privilégiées : les livres imprimés ; la presse de 1870-1945 ; les documents spécialisés, rares et précieux ; les collections sonores et audiovisuelles.

Un plan national pour le livre imprimé

Le programme proposé est un véritable plan national visant la numérisation de 500 000 ouvrages, dont la moitié provenant des fonds des bibliothèques partenaires de la BnF. Il s'agit ainsi non seulement de poursuivre le programme

de numérisation de masse de la BnF, qui s'achèvera fin 2010, mais aussi de l'ouvrir largement aux autres bibliothèques françaises. Ce programme mettra en avant notamment l'Histoire, où l'approche chronologique coexistera avec une attention particulière portée à l'histoire locale, ou encore à l'histoire coloniale. En littérature sera développée la couverture du roman, des divers champs de l'expression poétique et du théâtre, en s'étendant à l'expression francophone. Les programmes thématiques ou géographiques seront développés avec les bibliothèques parte-

naires autour des sciences juridiques, de l'histoire de l'art, des sciences ou encore de la littérature pour la jeunesse.

La numérisation de la presse de 1870 à 1945

La presse constitue une des ressources documentaires les plus demandées, tant par le grand public que par les chercheurs, mais c'est un patrimoine hautement menacé en raison de sa fragilité et de la nature des supports. Le programme de numérisation portera sur 20 millions de pages de la presse de

1870 à 1945, permettant d'assurer sa sauvegarde et d'améliorer sa communication. Il s'inscrit dans la continuité du plan de numérisation précédent (30 titres de presse pour 3 millions de pages) : les grands quotidiens nationaux du XIX^e siècle, les grands hebdomadaires ou encore les grands titres publiés dans les anciennes colonies françaises. Une vingtaine de titres de la presse régionale pourrait aussi entrer dans le programme, en retenant par exemple un titre par région.

Les collections spécialisées

Alors que les documents spécialisés et précieux font la richesse et la singularité des fonds conservés par la Bibliothèque, ils ne représentent aujourd'hui qu'une part marginale de l'offre numérique disponible sur Gallica. L'objectif de ce programme est de numériser environ 5,5 millions d'images des collections spécialisées permettant de mettre en valeur les chefs-d'œuvre de la gravure et de la photographie, des cartes manuscrites et imprimées de l'Ancien Régime, des maquettes de décor de théâtre et d'opéra, des manuscrits musicaux, des ensembles significatifs de monnaies, médailles et antiques, camées, vases grecs... Ce programme de numérisation inclura un volet national pour les manuscrits et incunables, dont la moitié proviendra des fonds conservés dans les autres bibliothèques françaises.

Sauvegarde des collections audiovisuelles et sonores

Les collections audiovisuelles de la BnF font l'objet depuis 2001 d'un plan de sauvegarde pour les supports les plus menacés. Grâce à l'Emprunt national, ce plan sera accéléré et étendu à l'ensemble des collections audiovisuelles et sonores conservées à la BnF. Ce sont ainsi 730 000 documents sonores et audiovisuels qui seront numérisés, éditorialisés et mis en ligne sur Gallica. L'accent sera mis sur la « Chanson française enregistrée (1895-1960) », patrimoine unique, historique et populaire conservé à la BnF permettant de développer une plateforme de diffusion ou de téléchargement de 10 000 chansons environ.

Il existera bien évidemment des croisements documentaires entre ces programmes : l'Histoire de France sera servie par l'imprimé, l'estampe mais aussi des archives sonores ; ou encore la littérature bénéficiera de passerelles entre les manuscrits, les éditions rares, les éditions courantes...

Nicole Da Costa

Un moment clef de la numérisation : le choix des livres

L'évolution vers une numérisation en grand nombre a conduit à une simplification des processus de sélection. D'une sélection titre par titre appuyée sur des bibliographies, il a été nécessaire de passer à une sélection par grands ensembles documentaires. Le premier choix concerne les thématiques retenues : appuyé sur des études d'usage et des concertations entre bibliothèques, il s'est porté sur un certain nombre d'axes prioritaires : la littérature et la langue française, l'histoire de France, l'histoire du droit... Par chance, il se trouve que dans la classification traditionnelle de la bibliothèque (la classification Clément, du nom de son inventeur, utilisée du XVII^e siècle jusqu'en 1997), les livres sont classés thématiquement (l'histoire de France par période sous une même cote, les romans sous une cote...). Seconde opération : de ces ensembles sont retranchées, par sélection informatique, les ouvrages en langues étrangères, les ouvrages antérieurs à 1750, les ouvrages sous droits, ceux qui présentent des problèmes de catalogue, etc. Enfin, troisième temps, la phase la plus longue, et la plus délicate, celle de l'examen

physique des ouvrages, qui au vu d'un certain nombre de critères physiques, décide de la « numérisabilité » de l'ouvrage : le papier est-il en bon état ? La reliure n'est-elle pas trop serrée ? les marges autour du texte sont-elles suffisantes ? la qualité de l'impression est-elle adéquate ?... Passée cette épreuve, l'ouvrage est inclus dans des « trains » de numérisation qui partent chez le prestataire, avec une traçabilité par lot d'envoi et par ouvrage. Comme on le voit, on peut parler de désélection plutôt que de sélection raisonnée. Elle s'inscrit dans la perspective qu'un jour tous les livres du monde seront sans doute numérisés. Elle est aussi une garantie pour les publics que tel livre n'a pas été écarté pour des raisons dont on pourrait contester la validité. Les premières années de Gallica furent celle du triomphe des grands classiques. Aujourd'hui, les compliments des internautes évoquent plutôt le plaisir de découvrir tel poète depuis longtemps disparu et oublié, ou tel pamphlet historique sur un événement qui ne s'est pas inscrit dans les mémoires.

Denis Bruckmann



Numériser la presse, une priorité

La presse fait partie des collections les plus consultées à la BnF ; or ces documents sont fragiles et se conservent mal. Lancée en 2005, la numérisation de 27 grands quotidiens français du XIX^e siècle a d'ores et déjà permis aux chercheurs et curieux de découvrir ou de réinterpréter les faits et analyses publiés dans des titres tels que *Le Petit Parisien*, *La Croix* ou *Le Temps*. Le succès de cette opération est validé par le fait que ces corpus numérisés sont parmi les plus consultés, et qu'ils contribuent au renouvellement de la recherche historique sur, et à partir, des journaux.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Venez découvrir le Labo !

Le Labo ouvre au public fin mai 2010. Chacun peut y expérimenter de nouvelles technologies d'écriture et de lecture. Des conférences et ateliers in situ relayés sur Internet animent cet espace avant-gardiste dédié aussi à la réflexion. Hall Est, accès libre.

LE CERCLE LITTÉRAIRE DE LA BNF

Philippe Sollers et le *Discours parfait*

Le cinquième enregistrement du Cercle littéraire de la BnF réalisé à la Bibliothèque de l'Arsenal, est désormais en ligne sur le site de la BnF. Pour ce nouvel opus, Bruno Racine, président de la BnF, accompagné de Laure Adler, reçoit Philippe Sollers à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage *Discours parfait*.

BALADE PARISIENNE

Rendez-vous aux jardins

Les jardins s'ouvrent au public partout en France les 4, 5 et 6 juin avec pour thématique cette année « Le jardinier et ses outils ». L'occasion de découvrir le jardin de la Bibliothèque François-Mitterrand, habituellement fermé au public (visites par groupes de 13h à 18h les 5 et 6 juin 2010).



© Photo David Paul Carr/BnF

LA NUIT DES MUSÉES

Ouverture exceptionnelle du site Richelieu

Samedi 15 mai, la BnF participe à la sixième édition de la Nuit des musées. À cette occasion, le site Richelieu sera accessible gratuitement jusqu'à minuit. Au programme, visite des collections permanentes du Musée des monnaies, médailles et antiques et ouverture d'un espace historique : le Salon Louis XV. Enfin, l'exposition *Rose, c'est Paris* de Bettina Rheims et Serge Bramly, sera ouverte gratuitement. Entrée : 5, rue Vivienne.



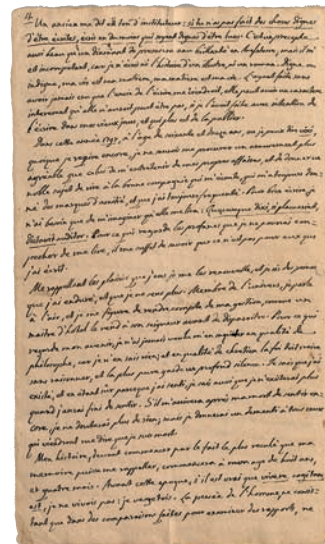
© Photo Magali Corouger/BnF

ÉVÈNEMENT

Casanova en ligne

Le manuscrit d'*Histoire de ma vie* de Casanova, qui vient d'entrer à la BnF, est en ligne sur Gallica !

gallica.bnf.fr



© BnF, Manuscrits.

Alain Trutat, la radio et les livres

Bibliophiles passionnés, proches amis d'Eluard, Alain et Jacqueline Trutat ont formé une collection qui vient d'être généreusement donnée par Jacqueline Trutat à la BnF. La Galerie des Donateurs en présente les pièces les plus remarquables.



© BnF. Réserve des livres rares. D.R.

Alain Trutat aimait rappeler avec conviction et malice qu'à la radio « il n'y a rien à voir, tout à entendre », qu'il faut savoir y « donner à entendre le silence ». Il préférait l'ombre à la lumière. À la radio justement, à laquelle il consacra presque toute sa vie professionnelle, il se tint toujours éloigné de la lumière, à l'écart des honneurs, des publicités, des estrades du pouvoir. Quand il participa à la création de France Culture – il y a un demi-siècle –, quand il fut associé – pendant plus de vingt-cinq ans – à la direction de la chaîne, il fit tout son possible pour que l'importance de son rôle fût estompée, voire effacée. Tant de discrétion ne va pas sans une certaine dose de fierté secrète et aristocratique : Alain Trutat n'en manquait pas.

Rebelle de la radio publique

Mais il y avait chez lui bien d'autres ressorts que l'orgueil des esprits forts. Derrière une apparence sévère, souvent même revêche, se cachait un potache au sourire narquois et facétieux. C'était sa ligne de défense de tous les jours. Je crois pouvoir affirmer que, obsédé par le souci de ne jamais aliéner une once de son indépendance, Alain Trutat fut, au cœur et en retrait de l'histoire compliquée de la radio publique française, un rebelle obstiné. Associé à la refondation de cette dernière dans les moments d'exaltation qui accompagnèrent la Libération, il avait gardé de son passage au fameux Club d'Essai de Pierre Schaeffer et Jean Tardieu une attirance

pour la recherche et la singularité, un goût pour l'audace formelle. Autrement dit, à ses yeux, pour la modernité. C'est dans cet esprit qu'il fonda l'ACR (Atelier de création radiophonique) tout en réalisant lui-même plusieurs productions radiophoniques prestigieuses, avant d'imposer sa marque dans la programmation de dramatiques et d'émissions documentaires échappant aux conformismes vulgaires et aux modes. Est-il besoin d'ajouter que, en accord avec les directeurs de France Culture avec lesquels il travailla, il ne fut jamais contraint de soumettre son travail aux leçons supposées de l'audimat ?

Une audace formelle

Alain Trutat était l'ami des écrivains, des peintres, des comédiens, des musiciens. Pour beaucoup de jeunes gens qui rêvaient de « faire de la radio » et qui se pressaient dans son bureau encombré jusqu'au plafond de papiers et de bandes magnétiques, il fut un intercesseur providentiel. Grâce à lui, ils découvraient à la fois que la culture est un tout et que la radio, si on le veut bien, peut être « un des beaux-arts ». Au cours de conversations aux digressions infinies, ils apprenaient aussi qu'il convient toujours d'en revenir au livre, qu'aucun média moderne ne devrait se priver d'une relation privilégiée avec l'écrit, où toute la culture se concentre, se conserve et se donne.

Dans les bureaux et dans les studios de la Maison de Radio France, les interlo-

uteurs réguliers d'Alain Trutat savaient qu'il était un lecteur insatiable et un fin connaisseur de la littérature française du XX^e siècle. La plupart ignoraient cependant qu'il était aussi le plus exigeant des collectionneurs et des bibliophiles, et qu'il avait constitué – avec la complicité passionnée de Jacqueline, son épouse – une bibliothèque d'une qualité exceptionnelle. Quelques-unes des plus belles pièces du Fonds Alain et Jacqueline Trutat récemment acquises par la BnF, telles qu'elles sont aujourd'hui présentées au public pour la première fois, en témoignent.

Jean-Marie Borzeix

La collection de livres d'Alain et Jacqueline Trutat

C'est en venant proposer l'échange d'un exemplaire sur madagascar des *Dessous d'une vie* (1926) contre des exemplaires ordinaires d'autres recueils qu'Alain Trutat rencontra Paul Eluard. Ainsi débuta une relation exceptionnelle, entre le poète, Nusch sa compagne, et le couple Alain et Jacqueline Trutat. Leur collection, dédiée à la poésie, est née de l'amitié, de l'amour et des jeux. Ils furent initiés par Eluard au contact d'une bibliothèque qu'ils furent probablement les seuls à fréquenter aussi librement. Une partie de ce qu'elle contenait leur fut donnée, formant le cœur d'un ensemble dans lequel Jacqueline Trutat a permis à la BnF de choisir un millier de livres et manuscrits en plus de la cinquantaine de pièces déjà entrées en 2008. Paul Eluard et Nusch y ont bien sûr la place d'honneur avec René Char, mais aussi tous les poètes, de Nerval à Michaux, que les Trutat ont admirés, et ceux dont ils furent proches, associés à leurs amis peintres, de Picasso à Pierre Tal-Coat, sans oublier l'ami de toujours et le voisin qui fut Raoul Ubac. **Antoine Coron**

La collection Alain et Jacqueline Trutat Livres et manuscrits

Du 18 mai au 20 juin 2010

Site François-Mitterrand.
Galerie des donateurs

Commissaire: Antoine Coron.
Réserve des Livres rares.

De gauche à droite
Jacqueline Trutat,
Paul Eluard
et Alain Trutat,
1947.

Gilles Aillaud, une aventure graphique



Avec son trait à la fois précis et léger, Gilles Aillaud (1928-2005) s'était lancé dans une pharaonique *Encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux*. Le public va faire connaissance de cette faune, lâchée en liberté dans l'allée Julien Cain de la BnF. *Chroniques* a rencontré Franck Bordas, son éditeur, et Marie-Cécile Miessner, commissaire de l'exposition.

◆ **Chroniques : Cette Encyclopédie est un projet très ambitieux. Comment est-il né ?**

Franck Bordas : Gilles Aillaud est l'un des premiers artistes que j'ai invités à venir travailler dans mon atelier de lithographie en 1978. Le dessin direct sur la pierre lui convenait parfaitement. La surface calcaire à la fois sensible et résistante à l'empreinte du dessin, l'impression monochrome, l'absence de repentirs, tout correspondait à la précision de son geste. Pour chaque nouvelle litho, Gilles Aillaud inventait une manière de modeler son trait pour l'imprimer sur le papier. Après les premières estampes qu'il est venu réaliser à mon atelier et que nous éditions à quelques dizaines d'exemplaires, a surgi l'idée de publier un véritable bestiaire, toujours dessiné sur la pierre et composé de plusieurs volumes : *l'Encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux*. Ce titre réjouissait beaucoup Gilles Aillaud, car au-delà de la notion encyclopédique de l'inventaire, il impliquait la démesure et l'immensité du propos. Chaque volume serait constitué de 52 portraits d'animaux (un par semaine), et chaque planche serait accompagnée d'un article inédit – le tout publié au rythme d'un volume par an. C'est ainsi qu'a commencé en 1988 *l'Encyclopédie*.

Dès lors, Gilles a pris l'habitude de passer régulièrement à l'atelier. Chaque semaine, je voyais apparaître les animaux qu'il venait dessiner. Gilles a demandé à ses amis, parmi lesquels Giorgio Agambem, Jean-Christophe Bailly, Jean Jourdeuil, Jean-Louis Schefer ou Hans Zischler, d'écrire des textes en regard des portraits réalisés, de l'axolotl au tamanoir en passant par le calcaire ou le kangourou.

© BnF. Estampes et photographie. © Adagp Paris, 2010.



© BnF. Estampes et photographie. © Adagp Paris, 2010.

Marie-Cécile Miessner : À cette époque, Gilles Aillaud, un des plus fameux représentants de la figuration narrative, était connu pour ses tableaux d'animaux enfermés derrière des grilles. Avec *l'Encyclopédie* qui joue sur un autre registre, celui de l'épure, du noir et blanc, du trait parfois précis, parfois allusif, les animaux sont sortis de leurs cages. Les carnets de croquis rapportés de son voyage au Kenya seront à l'origine de ses grands paysages à l'espace ouvert.

F. B. : Après avoir réalisé le premier volume dans l'atelier à Paris, pour ainsi dire « de mémoire », j'ai proposé à Gilles de réaliser le second « sur le motif » au cours d'un voyage au Kenya. Je connaissais bien la région et la richesse de sa faune ; j'ai alors constitué une « imprimerie de brousse » – quelques pierres lithographiques et une petite presse spécialement fabriquée – pour lui permettre de réaliser ses planches sur place. Jean-Christophe Bailly a

accepté avec enthousiasme de participer à l'aventure afin d'y écrire les textes. Cette immersion au milieu des grands parcs, dans les réserves, a été une expérience inoubliable. Le troisième volume a été consacré à *l'Histoire des animaux* d'Aristote. Gilles a choisi des extraits des livres VIII et IX, qu'il a illustrés en dessinant les animaux décrits par le philosophe, prolongeant ainsi l'inventaire de son bestiaire, et le rythme d'un volume par an a été maintenu. Enfin, c'est en 2000 que Gilles Aillaud a réalisé les dernières planches de son encyclopédie pour la parution du quatrième volume, à nouveau accompagné d'un texte inédit de notre complice Jean-Christophe Bailly.

Quel regard Gilles Aillaud portait-il sur les animaux et la nature ?

F. B. : Il avait une empathie très forte envers le monde animal. Il possédait une aptitude particulière à ressentir cet univers parallèle à celui des hommes.

M.-C. M. : Les portraits exposés dans l'allée Julien Cain montrent des crocs, des poils, des griffes, des plumes et des pelages. Fascinante est la variété des manières de dessiner de Gilles Aillaud : trait incisif à l'encre, modelé du crayon, ponctuations elliptiques, comme des notes sur une portée musicale, le tout dans une grande économie de moyens. Chaque animal étant croqué dans un style différent, esquissé ou cadré en très gros plan, on passe de la mouche au lion, de l'hippopotame au vautour, de la girafe à la chouette.

Cette exposition est la concrétisation d'un projet conçu depuis de nombreuses années, et rendu aujourd'hui possible grâce au don que viennent de faire Camille Aillaud et Franck Bordas : présenter pour la première fois dans leur intégralité les 194 lithographies de *l'Encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux*. Le grand public va enfin découvrir cette faune lâchée en liberté.

Propos recueillis par Laurence Paton

Page de gauche et ci-contre
Chameau et ibis extraits de *L'Encyclopédie de tous les animaux y compris les minéraux*, tome 1, 1988, lithographies. Éd. Atelier Franck Bordas.

Ci-dessous
Gilles Aillaud au Kenya, 1988.

L'éditeur André Dimanche vient de publier un ouvrage reproduisant 84 lithographies de l'édition originale de *l'Encyclopédie*, aujourd'hui introuvable. *D'après nature, l'Encyclopédie Gilles Aillaud* textes de Jean-Christophe Bailly, Franck Bordas et Hanns Zischler, photographies de Ianna Andréadis. 228 pages, 21,5 x 27 cm.

**Gilles Aillaud
*L'Encyclopédie de tous les animaux, y compris les minéraux***

Du 26 mai au 18 juillet 2010

Site François-Mitterrand, allée Julien Cain

Commissaires : Ianna Andréadis et Marie-Cécile Miessner, département des Estampes et de la photographie.



© Photo Ianna Andréadis.

De Régine à Crespin : itinéraire d'une diva

Le 5 juillet 2007 s'éteignait Régine Crespin. Ses archives ont rejoint la Bibliothèque nationale de France, partagées entre le département de l'Audiovisuel pour ses enregistrements et la Bibliothèque-musée de l'Opéra. C'est en ce lieu que l'Opéra national de Paris et la BnF rendent hommage à la grande cantatrice.

La carrière de la petite Nimoise s'ouvre par les éliminatoires locaux du concours des plus belles voix de France, qui la conduit d'abord à Marseille, puis à la finale parisienne de 1947. La victoire lui ouvre alors les portes du Conservatoire, puis de sa première scène à Reims où elle interprète Charlotte dans *Werther* en janvier 1949. Au milieu de cette carrière entamée en province, elle remporte le premier prix de chant du Conservatoire. En 1951, elle est engagée par la Réunion des théâtres lyriques nationaux et fait ses débuts à l'Opéra-Comique dans le rôle de *Tosca* le 27 juin. C'est tout un répertoire à la fois allemand (*Lohengrin*, *La Walkyrie*,

Parsifal, *Le Chevalier à la rose*, *Obéron*), italien (*Othello*, *Le Trouvère*, *Tosca*, *Cavalleria Rusticana*), russe (*Boris Godounov*), français (*Faust*, *La Damnation de Faust*, *Werther*, *Hérodiade*, *Sigurd*, la création française des *Dialogues des Carmélites*) que Régine Crespin présente encore en français sur les scènes lyriques de France. Elle fait ses débuts à l'étranger le 28 mai 1956 dans le rôle de Desdémone à Bilbao.

Ses engagements sur les plus grandes scènes internationales se multiplient à partir de 1958, où elle est engagée à Bayreuth pour interpréter Kundry, qu'elle chante en allemand. Suivent en 1959 *La Walkyrie* à Barcelone puis

à Vienne, *Le Trouvère* à Lisbonne, *Le Chevalier à la rose* (en allemand) à Glyndebourne, *Fedra* à Milan.

Un duo avec Louis de Funès

Sa carrière internationale prend alors le pas sur ses succès français, et c'est à New York, San Francisco et surtout Buenos Aires qu'elle connaît sa plus grande gloire. Elle écrit plaisamment que si ses consœurs italiennes viennent à Paris chanter leur répertoire national, elle prend plus de risques en allant chez elles chanter le leur. Elle est en effet une des premières à chanter les livrets dans leur langue originale, et à donner ses lettres de noblesse au répertoire de mélodies, auquel elle consacre de nombreux récitals et enregistrements dont les *Nuits d'été* de Berlioz constituent un sommet. Obstinée et audacieuse, elle n'hésite pas à apprendre de nouveaux rôles jusqu'à la fin de sa carrière: *Carmen* en 1975, *La Grande-duchesse de Gerolstein*, puis Mme de Croissy des *Dialogues des Carmélites*, et enfin la Comtesse de *La Dame de pique*, rôle dans lequel elle fait ses adieux sur la scène du Palais des congrès en 1989. Les archives conservées à la Bibliothèque-musée de l'Opéra (manuscrits de ses mémoires, contrats, partitions, programmes, photographies...) couvrent toute sa carrière. Les partitions annotées vont de celles de l'élève Régine à celles du professeur Crespin. Les photographies dressent le portrait d'une femme simple à la ville, mais aussi d'une diva munie de tous ses atours. Les dossiers de presse illustrent le malin plaisir qu'elle a à jouer de son image: donnant son nom à une rose, paradant dans une robe haute couture de Christian Lacroix, riant avec son homonyme de cabaret, projetant de former un duo au cinéma avec Louis de Funès, recevant l'hommage des chefs d'État comme elle reçoit à présent le nôtre.

Pierre Vidal

Régine Crespin dans *Iphigénie en Tauride* de C. W. Glück, 1965, Opéra de Paris.



Régine Crespin

Du 19 juin au 15 août 2010

Opéra Garnier

Exposition coproduite par l'Opéra de Paris et la Bibliothèque-musée de l'Opéra

Les impressionnistes et l'estampe

La BnF s'associe au festival Normandie impressionniste qui se tiendra sur l'ensemble du territoire normand de juin à septembre. En collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Caen, elle présente, hors les murs, une sélection de quelque 120 estampes impressionnistes issues des collections du département des Estampes et de la photographie.

► Sous l'impulsion des peintres qui s'en emparent dans les années 1860, l'estampe originale connaît jusque dans les années 1890 un renouvellement sans précédent. Fruit d'expérimentations techniques audacieuses, elle explore les sujets chers aux impressionnistes : paysages soumis aux variations des heures du jour et des saisons, portraits et scènes intimes pris sur le vif.

De Manet à Renoir

Entre les eaux-fortes à la facture libre d'Édouard Manet, contemporaines de la fondation de la Société des aquafortistes en 1862, et les lithographies en couleurs d'Auguste Renoir de la fin du siècle, les recherches expérimentales d'Edgar Degas, de Camille Pissarro et de Mary Cassatt dominent la période. Au tournant des années 1870-1880, les trois amis échantonnent leurs recettes de

Ci-contre
Edgar Degas,
Mary Cassatt au
Louvre, 1879-1880.

Ci-dessous
Mary Cassatt,
L'Essayage, 1891.

graveurs et ajoutent ainsi aux techniques traditionnelles de l'eau-forte, de la pointe sèche et de l'aquatinte, toutes sortes de « cuisines » capables de restituer valeurs et textures qui donnent au noir et blanc des tonalités très picturales. S'ingéniant à faire de chaque épreuve une œuvre unique, les peintres-graveurs limitent leurs tirages alors qu'ils multiplient les états d'une même plaque comme autant de déclinaisons des étapes successives de l'acte créatif. Au-delà du soin apporté au travail de la matrice, un véritable art d'imprimer naît sous la presse dont ils disposent. Des subtils effets d'encrage recherchés par James McNeill Whistler aux monotypes purs d'Edgar Degas, l'esthétique du « dessin imprimé à l'encre grasse » s'impose alors comme une autre manière de pratiquer l'estampe. À côté des grands noms de l'histoire de l'art, des artistes moins connus tels Félix Buhot, Henri Guérard, Marcelin Desboutin, Auguste Delâtre ou encore le comte Ludovic-Napoléon Lepic, initiateur de Degas au monotype, ont partagé ce goût de l'expérimentation caractéristique de l'estampe impressionniste, tout comme Félix Bracquemond qui, en qualité de graveur professionnel, a joué le rôle de conseiller auprès des peintres. L'apparition de la couleur dans les années 1890, surtout convaincante dans les délicates pointes sèches et aquatintes en couleurs de Mary Cassatt, signe la fin du mouvement qui cède la place à d'autres avant-gardes.

Un ensemble unique au monde

Échappant par nature au dépôt légal, l'œuvre imprimé des impressionnistes, aux tirages limités et souvent uniques, est entré au département des Estampes et de la photographie grâce aux dons des artistes ou de leurs descendants. Complété par quelques spectaculaires acquisitions au fil des années, ce fonds constitue un ensemble unique au monde. Depuis 1974, date à laquelle une exposition organisée à la Bibliothèque nationale par Michel Melot célébrait le centenaire de l'impressionnisme, les estampes impressionnistes n'avaient jamais été ainsi réunies en France. Cette exposition hors les murs



© BnF, Estampes et photographie.

offre une occasion exceptionnelle de découvrir ou de redécouvrir l'aspect le plus intime et le moins connu de la création des artistes impressionnistes.

Valérie Sueur-Hermel



© BnF, Estampes et photographie.

L'Estampe impressionniste Trésors de la Bibliothèque nationale de France

Du 4 juin au 5 septembre 2010

Musée des Beaux-Arts de Caen

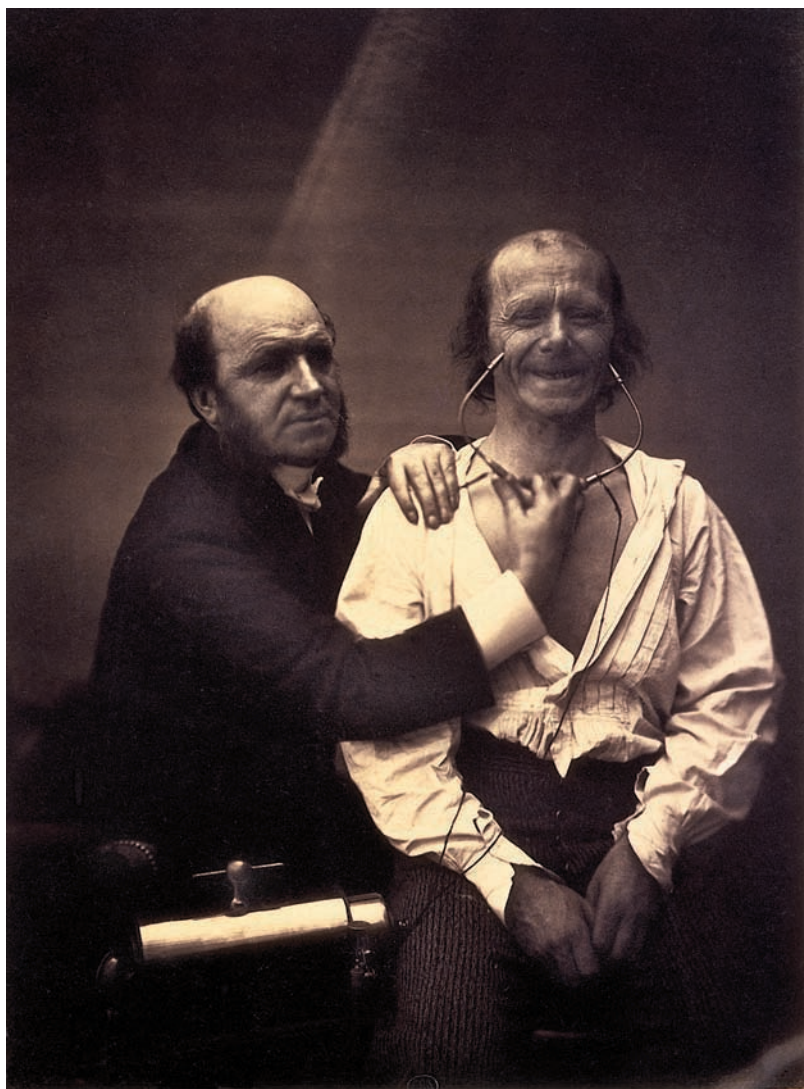
Commissaires : Valérie Sueur-Hermel, département des Estampes et de la photographie de la BnF, et Caroline Joubert, musée des Beaux-Arts de Caen. Avec la collaboration scientifique de Michel Melot.

Rire made in France

Le cycle des Samedis des savoirs se poursuit avec un deuxième rendez-vous d'avril à juin autour du rire. Carte blanche est donnée à un invité - philosophe, psychanalyste, historien ou... humoriste, qui parlera du rôle du rire dans nos vies et dans la société.

«Moi, je suis pas difficile. J'aime rien». Cette brève de comptoir, recueillie par Jean-Marie Gourio et rapatriée au théâtre du Rond-Point par Jean-Michel Ribes, incarne le stéréotype de l'humour français, râleur. Qu'est-ce que le rire? Un rire de résistance, éclatant au café, dans la rue, jubilatoire et virtuose à créer des courts-circuits dans le langage (sacralisé dans *Le cave se rebiffe* par Michel Audiard: «Si la connerie se mesurait, il servirait de mètre éta-

lon.»); mais aussi un rire d'artiste, écrit et joué par les comiques, les imitateurs ou les acteurs. La part spontanée, orale, contre la part élaborée, écrite, portée à son point de perfection par les trois D - Dac, Devos, Desproges... Qu'est-ce qui nous fait rire? Les mots et les corps. À cet égard, le burlesque français existe, mais pas de la même façon qu'en Amérique. Pas de Charlot, de Langdon ou de Keaton. Mais, à la Belle Époque, des corps «automates»: ceux



© École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

À gauche
Guillaume Duchenne
de Boulogne, album
personnel, simulacre
de rire naturel. *Étude
des mouvements
musculaires
par contraction
électrique*, 1852-1856.

À droite
Fellag au théâtre
des Bouffes du Nord
à Paris en 2001.

© Olivier Culmann/Tendance Floue.



de Valentin le désossé, ceux des pantomimes et des mimes (qui sont au corps ce que les imitateurs sont à la parole), ceux des «hystériques» que déclenche le docteur Charcot dans ses conférences à l'hôpital de la Salpêtrière.

Louis de Funès et M. Hulot

Ce sont sans doute tous ces corps qui inspirent à Bergson sa définition du rire: «du mécanique plaqué sur du vivant». Curieusement, le burlesque triomphe, en France, dans le parlant. Tati actionne Hulot, son personnage fétiche, dans un décor moderne, hostile à ce grand corps aux mouvements graphiques. Louis de Funès et son corps électrique, secoué de rictus et de tics, au langage syncopé, habite une France modernisée. Il en symbolise l'énergie. Abonné aux rôles de «chef» - d'entreprise (*Rabbi Jacob*), de gang (*Le Corniaud*), de famille (*Oscar*), sous-chef (*Le Gendarme de Saint-Tropez*) - Louis de Funès accompagne l'ascension d'une classe moyenne qui croit à son destin. Il concrétise le passage d'une France rurale à une France urbaine.

Du côté du dionysiaque

Sur scène, cette transition est incarnée, aux deux extrémités, par Fernand Raynaud et Coluche. De l'idiot du village - cantonnier ou maquignon avare - joué, béret vissé sur la tête, par Fernand Raynaud, à l'idiot des villes, le «beauf» incarné par Coluche, salopette et nez rouge, en poivrot raciste, macho et lâche. Idiot au double sens: bête et innocent, par lui quelque chose de la réalité

La Méduse d'Hélène Cixous rit encore

Une rencontre avec Hélène Cixous marque la réédition du *Rire de la Méduse*, trente-cinq ans après sa publication en 1975. Cet essai féministe célèbre, lu et traduit dans le monde entier, était devenu introuvable en français. Le point sur une révolte qui reste d'une étonnante actualité.

Marie Odile Germain :
Quelle impression avez-vous eu à relire un texte avec lequel vous entreteniez un rapport un peu ambivalent ?

Hélène Cixous : L'ambivalence, je la garde, mais atténuée par le temps ; c'est le sentiment, un peu étonné, qui accompagne mon existence en littérature, d'avoir été doublée par une créature, comme le serait un auteur de théâtre par un personnage. Lorsque j'ai appelé la Méduse à surgir de son fond mythologique gréco-romain pour témoigner du mauvais sort fait aux femmes, je ne me doutais pas qu'elle deviendrait ensuite une sorte de star des études féministes dans le monde entier. Et il m'est très souvent arrivé à moi, l'auteur, c'est-à-dire à la nourrice, ou à la servante de la Méduse, d'avoir envie de la dénier. Je n'avais donc jamais relu ce texte jusqu'au jour où... je l'ai relu. Je tentai de le tenir loin de moi, en me gardant (de) la Méduse... Mon impression ? J'ai trouvé qu'elle était bouillante d'indignation et qu'elle avait bien raison de l'avoir été et qu'elle devrait l'être encore. Que ses rires et ses cris révolutionnaires signaient une époque dans l'histoire des femmes en France et dans ma propre vie, une époque où j'étais inépuisamment révoltée. Mais il faut avancer : d'abord le temps des barricades, de l'ébranlement, ensuite celui de l'élaboration d'autres inventions en littérature, d'autres poétisations de la pensée. Je ne regrette pas qu'elle ait eu ce moment belliqueux, et je comprends qu'elle ait eu du succès.

M. O. G. : Quelle position cette Méduse occupe-t-elle dans votre œuvre ?

H. C. : Une position très particulière, celle de revenance. Ce qui me convient car je m'affaire autour des revenants et de la revenance ; l'idée que la Méduse, que j'avais vouée à demeurer derrière moi, revienne, me plaît. C'est justice. Mais en même temps cette position est unique : c'est un moment avec une date, un appel ou, si l'on veut, un manifeste.

Comme je relisais l'année dernière *le Manifeste du parti communiste* pour mon travail théâtral, je me disais : c'est bien qu'à telle date, tel jour de telle année, on se mette en colère et on produise un texte court et frappant, je crois que c'est nécessaire.

M. O. G. : Que pensez-vous de l'actualité du *Rire* ? Et comment situez-vous votre réflexion sur la différence sexuelle dans le développement des *gender studies* ?

H. C. : *Le Rire* est malheureusement toujours actuel. Un certain nombre de conditions ont radicalement changé, en particulier dans le domaine de la sexualité. Mais pour le reste, c'est-à-dire concernant la coriacité de la misogynie, la non-analyse de ce qui fige les êtres humains dans des oppositions qui s'expriment par des oppositions sexuelles, la stagnation du pouvoir des femmes dans les sphères de décision, le lot amoindissant qui leur est attribué sont toujours les mêmes. La France est à la traîne, très loin des pays, comme les pays scandinaves par exemple, où une équanimité aussi bien qu'une égalité ont cours de manière quasi naturelle. Quant au travail qui a été opéré à cette époque-là sur les différences sexuelles, il n'est pas effacé. Je sais que dans les lieux universitaires, et dans tous les espaces où les femmes créent, ces textes sont d'une actualité qui ne s'est pas émoussée ; j'en ai des témoignages en permanence, de peintres, d'acteurs, d'actrices, de metteurs en scène, qui se réfèrent à ces textes, un peu partout dans le monde.

Propos recueillis par
Marie Odile Germain

Le Rire de la Méduse et autres ironies, Paris, Galilée, 2010

Autour de... Hélène Cixous *Le Rire de la Méduse*

Rencontre animée par Martine Reid, en présence de l'auteur.

Mardi 11 mai, 18 h 30 - 20 h

Site François-Mitterrand
Petit auditorium - hall Est



surgit. Il faudrait, à cet égard, mentionner le personnage de Jean-Pierre, inventé par Dany Boon, figure de l'idiot « déprimé », significatif d'une France dopée aux antidépresseurs. Une autre étape est franchie aujourd'hui. De nouvelles figures apparaissent, croquées par un rire qui nous vient de l'autre côté de la Méditerranée. Au *Tribunal des flagrants délires*, l'émission culte de France Inter, Luis Rego déclarait déjà dans les années 1980 : « Le Français moyen, c'est moi, le petit Portugais ». C'est au tour des Gad Elmaleh, Djamel Debbouze, Fellag de brocarder les ridicules des deux rives et d'acclimater les personnages de Beurs au répertoire français.

Quoi qu'il en soit, le rire est toujours du côté du dionysiaque. Là où règne un ordre trop contraignant, trop lisse, il introduit le désordre, taquine les limites, attaque les positions, remue les puissants et détruit les vanités.

Thierry Grillet

Les samedis des savoirs

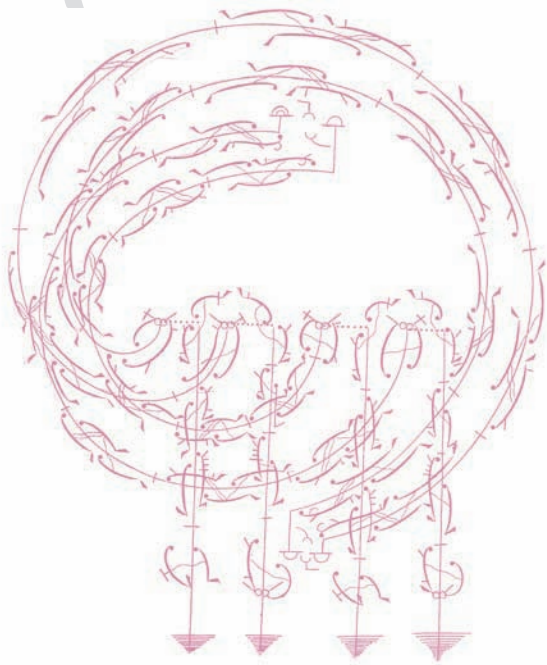
De quoi rions-nous ? Par Olivier Mongin, philosophe, directeur de la revue *Esprit*. 29 mai.

Du rire shakespearien Par Michael Edwards, professeur au Collège de France. 5 juin.

Rire, entre deux rives Par Fellag, comédien, humoriste. 12 juin.

Caricatures Par Philippe Val, directeur de France Inter, ancien directeur de *Charlie Hebdo*. 19 juin.

Site François-Mitterrand
Petit auditorium - hall Est - 11 h - 12 h



À la Suite de Marin Marais

Un spectacle de danse en concert proposera trois créations sur des partitions de Marin Marais, dont une inédite. Ce compositeur virtuose, présent à la cour de Louis XIV, a su pousser à la perfection le style « français ».

► Pour ce nouveau rendez-vous inédit, la BnF propose d'entrer dans la danse avec un spectacle qui décline le baroque à travers trois créations inspirées des *Suites en Trio* de Marin Marais, ainsi que de la transcription pour clavecin des *Symphonies d'Alcide* de ce même « grand compositeur du XVII^e siècle distingué dès sa jeunesse par Lully », comme le qualifie l'exergue de la partition dont Laurence Boulay a établi l'édition il y a peu.

Issu d'une famille modeste, Marin Marais (1656-1728) dut à son talent musical une ascension sociale exceptionnelle, de l'enfant de chœur qu'il fut à Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'à l'Académie royale de musique dirigée par Lully, après un passage remarqué auprès d'un maître de la viole de gambe, Sainte Colombe. Ce dernier, très impressionné par l'aisance virtuose du jeune Marais, lui dira au bout de six mois qu'il n'a « plus rien à [lui] apprendre »!

Christine Bayle, directrice artistique de la compagnie l'Éclat des muses, s'est fondée sur un *unicum* de la BnF pour la création du ballet *A propos*

À droite
André Bouys
(1656-1740)
Portrait
de Marin Marais.

À gauche
Notations
de chorégraphie
d'un ballet baroque.



© BnF, Bibliothèque Musée de l'Opéra.

d'*Alcide* sur la musique de plusieurs pièces de clavecin tirées d'*Alcide* de Marin Marais (1693). Elle a choisi plusieurs pièces représentatives du style « français », notamment par les alternances entre mesures ou rythmes binaires et ternaires.

L'imbrication des arts musicaux et chorégraphiques sous Louis XIV

Ainsi, la *Sarabande* de l'acte I, chorégraphiée pour deux hommes par le grand chorégraphe de l'époque Louis Guillaume Pécour, donne une idée de la technicité mais aussi de l'esthétique de la danse d'homme de l'époque; elle illustre aussi parfaitement la complexité et la complémentarité de la musique et de la danse dans l'opéra. Le « caprice », souvent utilisé par Marais dans ses opéras pour définir le ballet, est une pièce emblématique de sa liberté d'inspiration, sans doute parce qu'il n'est assujéti à aucune des règles qui gouvernent la tragédie lyrique. Enfin, pour prendre la mesure de l'im-

brication des arts chorégraphiques et musicaux à la cour de Louis XIV, voici les termes de l'abbé Coulanges qui, rendant compte à Madame de Sévigné d'une séance de musique précédant un mariage, signifie dans une lettre de 1696: « Les jeunes gens, pour s'amuser dansèrent aux chansons, ce qui est présentement fort en usage à la Cour. J'oua qui voulut, et qui voulut aussi prêter l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descoteaux et Philibert. Après cela on attrapa minuit et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créquy. »

Jean-Loup Graton

Les Inédits de la BnF

Spectacle en concert Marin Marais
Par l'Éclat des muses-Cie Christine Bayle
et l'ensemble musical Aux pieds du Roy.

Jeu-di 27 mai, 18 h 30 - 20 h

Site François-Mitterrand
Grand auditorium - hall Est

Festival Paris Cinéma, 8^e édition

Du 3 au 13 juillet prochain, le Festival Paris Cinéma, soutenu par la Ville de Paris, propose un tour du monde sans quitter la capitale avec une escale, cette année, au Japon. À cette occasion, une quinzaine de salles parisiennes ouvrent leurs portes aux festivaliers qui pourront dénicher les talents de demain grâce à la Compétition internationale, découvrir des films prestigieux en avant-première en présence des équipes, voir ou revoir les chefs-d'œuvre de l'histoire du cinéma et rencontrer les personnalités incontournables du septième art. La BnF accueille dans ses auditoriums plusieurs événements dans le cadre du festival : des leçons de cinéma, des tables rondes, des rencontres et divers ateliers professionnels. Les différents invités du festival viendront rencontrer les spectateurs dans un cadre convivial pour un moment de partage et d'échange autour de la passion du cinéma. Au cours des éditions précédentes, le festival a accueilli des personnalités comme David Cronenberg, Michael Cimino, Jeanne Moreau, Claudia Cardinale, Tsai Ming-liang, Jean-Pierre Léaud et bien d'autres... La liste des invités d'honneur pour la 8^e édition est en cours de programmation et sera bientôt disponible sur www.pariscinema.org

Nouveau cycle de conférences Histoire(s) des cartes et des représentations du monde

Une initiation à l'histoire de la représentation de la Terre qui prend appui sur des cartes et des plans allant du XIII^e siècle à l'aube du XXI^e siècle. Grâce à des exemples issus des collections de la Bibliothèque nationale de France, seront abordés des moments clés de l'histoire des cartes géographiques, de leurs usages et de leur diffusion. L'appropriation du monde s'est faite par la cartographie des territoires tout comme par la représentation des mondes nouveaux.

Introduction du cycle

Par Jean-Yves Sarazin.
Cartographie de la Renaissance :
changements et continuités (1450-1600)
Par Catherine Hofmann.

Mardi 11 mai, 18h30 - 20h

Site Richelieu, salle des commissions

G. A. Lovino,
Traité d'escrime,
1580.



© BnF, Manuscrits.

Les conférences Léopold Delisle

Quel rapport entre l'escrime et la danse ? Deux disciplines notées comme des partitions de musique, analysées par Sydney Anglo.

Grâce au soutien généreux d'Henri Schiller, collectionneur et bibliophile, les conférences « Léopold Delisle » pourront offrir de nouveau au public des synthèses inédites sur le thème du livre et des manuscrits. Régulièrement, ces conférences ont donné lieu à des publications aux éditions de la BnF : *La Bibliothèque de l'honnête homme*, *Le Livre persan*, *Le Livre réformé au XVI^e siècle*, *Le Livre de musique*, *Le Livre de botanique*... Le 2 juin, la BnF accueille Sydney Anglo, qui dévoile les rapports qui existent selon lui entre l'escrime et l'art de la danse. Les maîtres d'armes ainsi que les professeurs de danse ont tenté en effet d'expliquer et de noter les mouvements par des mots et des des-

sins. Ces essais comme les ouvrages de Capo Ferro, de Thibault et de Rada, sont de véritables curiosités bibliographiques. Ces premières tentatives ont conduit à des systèmes schématiques qu'on pouvait lire comme une partition de musique. Une deuxième conférence de Sydney Anglo, le 3 juin, analysera cette fois l'art de la guerre. Au cours des combats, de nombreux traités militaires analysaient les mouvements de l'infanterie et de la cavalerie, indiquant leurs manœuvres, leur marche et leur position. Il devenait possible, comme pour l'escrime, de revivre non seulement les combats du passé mais aussi d'anticiper les prochains.

Sandrine Le Dallic



© BnF, Cartes et plans.

« La mort
expire dans
une blanche
mare
de silence. »

Aimé Césaire,
Cahier d'un retour au pays natal, 1939.

La BnF s'engage pour Haïti

Après les secours d'urgence, plusieurs bibliothèques et associations se sont engagées pour permettre à Haïti de reconstruire les bibliothèques et les archives, très touchées par le séisme. Numérisation des ouvrages, dons de livres, restauration des bâtiments sont les chantiers auxquels se sont attelées la BnF et d'autres institutions internationales.

Haïti, grandes Antilles, 18° de latitude nord, 72° de longitude ouest. Population: 8,5 millions. Mardi 12 janvier 2010 à 16h53 se produit à Haïti un séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter faisant des centaines de milliers de morts, de blessés, d'infirmités, de sans-abri. C'est l'une des plus grandes catastrophes naturelles de tous les temps, comparable au tremblement de terre de Tangshan en Chine en 1976 (600 000 morts) et au tsunami d'Asie du sud en 2004 (220 000 morts).

Gérer les urgences

Depuis deux mois, les survivants, leurs proches, leurs familles, les autorités locales, les diplomates, les équipes humanitaires, chacun sur place s'efforce de remettre la vie debout et de gérer les urgences dans le bon ordre.

Une aide sur le long terme

En étroite concertation avec le ministère de la Culture et de la Communication, la décision a été prise d'aider Haïti sur le long terme, cinq ans, dix ans, le temps qu'il faudra, selon au moins trois modalités.

La BnF s'engage à accueillir des professionnels haïtiens et à mettre à la disposition des bibliothèques haïtiennes experts, ingénieurs, architectes, techniciens, restaurateurs, et aussi spécialistes de la maîtrise d'ouvrage et du gros œuvre pour relever et restaurer ce qui peut l'être et reconstruire; elle s'attachera, par des dons de livres réguliers, à pourvoir à la reconstitution des fonds documentaires anéantis.

Enfin, avec les bibliothèques du Québec, des États-Unis et d'autres bibliothèques françaises comme les bibliothèques du

Adrien Le Blanc,
*Le Combat du Petit
Goûave*, 1677.

Service commun de la documentation de l'université des Antilles et de la Guyane, elle constituera une bibliothèque numérique haïtienne composée de collections en langues française et créole. L'objectif est de créer un portail d'accès à la culture haïtienne qui vienne compléter l'offre documentaire existante en ligne (MANIOC* et dLOC**).

La concertation en cours entre la BnF, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la John Carter Brown Library aux États-Unis, doit aboutir à définir un premier programme international de numérisation des fonds de la bibliothèque haïtienne des Pères du Saint-Esprit et de la Bibliothèque nationale d'Haïti. La BnF entend également associer au projet les universitaires et chercheurs qui ont généreusement proposé leur concours pour définir le contenu et l'organisation scientifiques du portail.

Jacques Faule

* MANIOC: bibliothèque numérique spécialisée sur la Caraïbe. www.manioc.org
** dLOC: the digital library of the Caribbean. www.dloc.com

Une bibliothèque numérique haïtienne

Gallica constitue déjà un embryon de cette future bibliothèque numérique haïtienne. La BnF a en effet à ce jour numérisé neuf journaux du XIX^e siècle, parmi lesquels *Feuille du commerce*, *L'Union*, *Le Cancanier*, *Le Phare*, *Les Guêpes*, *Le Télégraphe* et *La Fraternité*. Ces titres sont donc consultables sur Gallica (gallica.bnf.fr) ainsi que sur le RFBNN (réseau francophone des bibliothèques nationales numériques). En outre, on trouve déjà sur Gallica environ 200 ouvrages numérisés pour lesquels le mot « Haïti » figure dans la table des matières de l'ouvrage.

Nouveau trésor national: les globes de l'abbé Nollet

Classés « trésor national » en 2007 par le ministère de la Culture et de la Communication à la suite d'une expertise du département des Cartes et plans, les globes de l'abbé Nollet ont été acquis par la BnF en janvier 2010 grâce au généreux mécénat du Club français du livre.

Élu membre de l'Académie royale des sciences en 1739, l'auteur des globes, l'abbé Jean Antoine Nollet (1700-1770), est resté célèbre tant pour son art de fabriquer des instruments scientifiques que par ses conférences et « causeries expérimentales », qui lui valurent une grande notoriété dans les salons et à la cour. D'humble origine, il avait choisi l'habit ecclésiastique et, après des études philosophiques et théologiques à Paris, entra au service de la famille Taitbout comme précepteur, ce qui lui permit de rencontrer beaux esprits et personnages influents.

Il devint membre en 1728 de la toute jeune Société des arts, créée et soutenue financièrement par Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, et destinée à favoriser les échanges entre théoriciens et artisans. Chose peu connue, il débuta sa carrière de fabricant d'instruments en réalisant en 1728-1730 une paire de globes, céleste et terrestre, dont il dédia l'un au comte de Clermont et l'autre à sa tante, Anne-Louise Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du Maine.

Voltaire, client de l'abbé Nollet

Les deux globes acquis par la BnF, montés avec raffinement sur un support tripode en bois mouluré et finement sculpté, et dotés chacun de méridien, cercle horaire et boussole en cuivre, ont une provenance illustre: le château de La Roche-Guyon, propriété de la famille La Rochefoucauld depuis 1659, où fut construit en 1741 un petit observatoire. Ils portent tous deux la mention: « monté par l'auteur », qui atteste l'intérêt de ce dernier non seulement pour la conception et le dessin des globes, mais aussi pour leur chaîne de fabrication et de diffusion. Ce que confirme son *Catalogue raisonné des instruments qui servent aux expériences* (1738), où il les propose au public sous trois formes, de la plus simple à la plus sophistiquée, leur prix grimpa du simple au triple (80, 120 et 250 livres).

La création de la Société des arts avait favorisé en France l'ouverture d'un nouveau marché, celui de l'ostentation scientifique, qui suscita la constitution



Globes terrestre et céleste de l'abbé Nollet (1728-1730).

© BnF, Cartes et plans.

« Les étoiles sont relevées en or sur un fond bleu, « de sorte qu'au premier coup d'œil on aperçoit sans confusion l'état naturel du Ciel ».

de cabinets d'amateurs de physique, de sciences et des arts, peuplés de « belles » machines. Voltaire passa commande à l'abbé Nollet en 1738 d'un cabinet d'instruments d'une valeur de 10 000 livres.

Les constellations reléguées au rang d'accessoires obsolètes

Le globe céleste se distingue également – et c'est le seul exemplaire conservé, à notre connaissance, à posséder cette particularité – par une enluminure conforme au troisième état décrit dans le *Catalogue raisonné des instruments et*

préfiguratrice de l'astronomie du XIX^e siècle. Sur un « bleu tout d'une teinte », « les étoiles sont relevées en or », rejetant dans l'ombre les formes des constellations inspirées du bestiaire et de la mythologie antique, « de sorte qu'au premier coup d'œil on aperçoit sans confusion l'état naturel du Ciel ». De fait, devant le progrès incessant des instruments d'optique et l'explosion du nombre d'étoiles ainsi observées, le XIX^e siècle relégua les constellations au rayon d'accessoires quasi obsolètes, tout au plus destinés aux simples amateurs en astronomie.

Reflétant les connaissances et conceptions françaises en géographie et en astronomie vers 1730 (le globe céleste ne figure, par exemple, aucune des constellations élaborées au XVII^e siècle par l'astronome polonais J. Hevelius), ces globes constituent un jalon important entre les précurseurs français du début du XVIII^e siècle – Nicolas Bion, Guillaume Delisle, Jean Pigeon – et les fabricants de la seconde moitié du siècle (Robert de Vaugondy, Hardy-Desnos, Bonne et Lalande, Fortin-Loysel).

Catherine Hofmann

Le « Cabinet des médailles », une chance historique

La Bibliothèque Richelieu abrite une collection trop peu connue, qui recèle pourtant des trésors : celle du département des Monnaies, médailles et antiques, dit aussi Cabinet des médailles. Son musée, situé au premier étage du bâtiment, va connaître une nouvelle vie à l'occasion de la rénovation du quadrilatère.



© Photo David Paul Carr/BnF

Ci-dessous
Balsamaire
(vase à parfums)
en forme de tête
d'Éthiopien,
vers 350 avant
Jésus-Christ.

Chroniques : Quelle est l'histoire du Cabinet des médailles ?

Michel Amandry, directeur du Cabinet des Médailles : Le Cabinet du roi, comme on l'appelait alors, est véritablement né sous Louis XIV, qui s'est intéressé aux monnaies et médailles, et a considérablement accru la collection royale par des achats divers, de ses envoyés à l'étranger ou de collections entières. Elle a été installée dans le quadrilatère vers 1740, d'abord à l'hôtel de Nevers, dans la partie qui appartenait à la marquise de Lambert, puis à partir de 1865 dans le bâtiment actuel rénové par Labrouste (à l'angle de la rue des Petits Champs et de la rue de Richelieu). Ensuite, en 1914, le département s'est installé dans la partie la plus moderne, sur la rue Vivienne. Le musée était sur le point d'ouvrir ses portes quand, tout au début de la guerre, une bombe a éclaté dans un bombardement, détruisant une partie du bâtiment. Toutes les pièces ont dû être mises en caisses jusqu'en 1917, date à laquelle le département a pu ouvrir.

Comment les collections se sont-elles constituées ?

M. A. : Elles sont nées de la collection des rois de France qui, dès le Moyen Âge, avaient rassemblé dans leur trésor toutes sortes d'objets précieux et rares : manuscrits, orfèvrerie, pièces gravées... Mais c'est surtout à partir du XVIII^e siècle qu'elles se sont étoffées, grâce à des dons et des legs importants comme celui de la collection de bronzes antiques du comte Caylus. C'étaient les débuts de l'archéologie, le musée du Louvre n'existait pas encore... Le mouvement s'est poursuivi au XIX^e siècle, avec notamment la donation du duc de Luynes, qui possédait une très belle collection de monnaies grecques, mais aussi des antiques, et en a donné l'intégralité au Cabinet. De grands collectionneurs aristocrates ont également fait don de leurs trésors au Cabinet des médailles, qui restait pour eux la collection royale.

Jacqueline Sanson, directrice générale de la BnF : Les musées étaient alors davantage des cabinets de curiosités que des musées de peinture ; et les collections du Cabinet des

médailles se situaient dans cette veine. Par la suite, lorsque les missions du Cabinet ont été repensées, un certain nombre d'objets ont été déposés dans les musées, au Louvre en particulier, mais aussi au musée Guimet et à celui de Saint-Germain-en-Laye. La BnF procède d'ailleurs actuellement à une campagne de vérification et parfois de clarification de ces dépôts qui, à distance, continuent de faire partie des collections.

M. A. : Le Cabinet est l'un des cinq grands départements de monnaies et médailles au monde, avec le British Museum, le Kunsthistorisches Museum de Vienne, le Bode Museum de Berlin et l'American Numismatic Society de New York.

En quoi consistent les activités du département ?

M. A. : Comme tous les départements de la BnF, nous conservons, cataloguons et communiquons. Nous restaurons quelques dizaines d'objets chaque année, qui ont souvent été abîmés par les mauvaises conditions dans lesquelles ils étaient conservés jusqu'ici. Nous avons également des activités de documentation, de recherche et de formation : nos publications font autorité et nous intervenons dans les cours de numismatique de l'École du Louvre, à l'université de Paris IV, à l'École pratique des hautes études...

Avec la rénovation du quadrilatère Richelieu, que va devenir le Musée des Monnaies et médailles ?

J. S. : Le musée actuel, aménagé au début des années 1980, propose aujourd'hui une muséographie tout à fait désuète, ce qui explique en partie sa faible fréquentation au regard des richesses présentées. La BnF a fait le choix d'en repenser la présentation dans un projet scientifique et culturel ambitieux et ouvert à un public plus large. C'est une chance historique pour ses collections : elles vont devenir le fleuron de la galerie des Trésors que nous prévoyons de déployer dans le plus bel espace du quadrilatère, la galerie Mazarine, où seront également



© BnF. Monnaies, médailles et antiques.

Quelques chiffres

530 000 monnaies et médailles. 72 000 antiques et autres objets. 80 000 ouvrages de numismatique, archéologie, histoire... 15 000 visiteurs du musée par an. 3 500 lecteurs.



© Photo Martine Voyer-METIS/BnF.

mis en valeur des chefs-d'œuvre provenant d'autres collections de la BnF : manuscrits, estampes, photographies, livres rares, cartes... Les espaces actuellement occupés par le musée, la salle du grand camée et la salle des Colonnes, seront rénovés. La salle de Luynes sera aussi intégrée au parcours muséal.

Quand la programmation de cet espace sera-t-elle mise au point?

J. S. : Un groupe de travail a d'ores et déjà été lancé en interne, réunissant les conservateurs chargés de collections du département des Monnaies, médailles et antiques; il est piloté par son directeur et par le chef du projet Richelieu, et



© BnF, Monnaies, médailles et antiques.

Pion du jeu d'échecs dit de Charlemagne, Italie, XI^e siècle.

UN TRÉSOR GAULOIS



Un don exceptionnel est entré au département des Monnaies et médailles en février 2010: il s'agit d'un trésor monétaire qui, bien que modeste par la taille - 16 statères d'or gaulois archaïques, datant du début du III^e siècle avant Jésus-Christ - présente néanmoins une valeur de marché et un intérêt historique, archéologique et numismatique de premier ordre. Jacques Gorphe (né en 1930 à Libourne) a offert à la Bibliothèque nationale le fruit d'une volonté acharnée de reconstituer un dépôt exceptionnel, découvert en Aquitaine au début de la décennie 1990 et qui avait été dispersé hors de France, d'une manière qu'on pouvait craindre irrémédiable. Ces monnaies présentent la caractéristique d'être parmi les plus anciennes à avoir été produites par des peuples gaulois, sur le modèle des statères d'or de Philippe de Macédoine.

Les M/M : un graphisme multiforme

Poursuivant notre chronique des dons effectués récemment par des graphistes à la BnF, nous évoquons ici quelques-uns des travaux de l'atelier M/M (Paris) donnés à la Réserve des livres rares et au département des Estampes et de la photographie. Un univers intrigant et raffiné, proche des créateurs contemporains.

Graphistes, directeurs artistiques, artistes, les M/M (prononcer « M et M ») – signature du duo Michael Amzalag, né en 1968, et Mathias Augustyniak, né en 1967 – se sont rencontrés étudiants à l'École nationale supérieure des arts décoratifs. Ils fondent leur atelier en 1992 et travaillent notamment avec des créateurs contemporains dans les domaines de la musique, de la mode, des arts plastiques ou du spectacle vivant.

De l'impératif des saisons au graphisme triomphant

La conception des catalogues de mode pour Yohji Yamamoto, dont ils eurent la responsabilité graphique de 1995 à 2000, amena les M/M à composer une mise en page autour des photographies

Couverture du catalogue *Lignes brisées / Broken lines*, Printemps de Septembre de Septembre à Toulouse, 2006.



de David Sims, Paolo Roversi, Craig McDean, Inez Van Lamsweerde et Vinoodh Matadin. Ces publications, distribuées à quelques privilégiés, proposent des combinaisons d'images, de matières et de papiers, de formats et de dessins typographiques, intrigants autant que raffinés ; le spectateur est ainsi convié à pénétrer dans l'univers du couturier japonais par un graphisme suggestif, dont chaque catalogue, tel un feuillet à suspens, semble apporter un indice supplémentaire en vue du dénouement final. La fin de la collaboration fut d'ailleurs célébrée par une publication, intitulée *Yohji Yamamoto – Rewind/Forward, 238 fashion pictures, 1995-2000*, dans laquelle les photos précédemment utilisées sont reprises selon un ordre nouveau, montrant par là que le geste graphique, en rompant avec le rythme contraignant des saisons, devient le seul maître du jeu.

Quand le graphisme construit le point de vue

Des contributions multiformes des M/M au monde des arts plastiques, mentionnons ici, plus particulièrement, le catalogue du festival d'art contemporain *Printemps de Septembre à Toulouse*, édité en 2006. Il se présente sous la forme d'un triptyque sous étui réunissant les catalogues des trois manifestations organisées sous la direction artistique de Jean-Marc Bustamante de 2004 à 2006 et respectivement intitulées *In extremis* pour le premier volet, *Vertiges* pour le second et *Lignes brisées* pour le troisième. Les pages de garde et les pages de titre du troisième catalogue sont illustrées par un alphabet dessiné par M/M, « L'alphaline ». Tiré à 150 exemplaires, le coffret contient également une photographie : *Autographe – Jean-Marc Bustamante fecit* et un colophon réalisé par M/M. Le format in-folio et la construction d'ensemble sobre et uniforme – seules les pages de gardes et les titrages connaissent des variantes et des ornements graphiques –, permettent au spectateur de nouer sans interférence une certaine proximité avec les œuvres reproduites. Cette édition constitue la mémoire visuelle des différentes programmations autant qu'une réponse graphique et artistique.



Livre catalogue *Translation, a Visual Trip Operated and Articulated by M/M (Paris) with the Dakis Joannou Collection*, Athènes, 2006.

Une collaboration compliquée avec le Théâtre de Lorient

Parmi les travaux des M/M pour la scène, les affiches pour le Centre dramatique de Bretagne – Théâtre de Lorient forment un ensemble qui est le fruit de la complicité du duo avec Éric Vigner, metteur en scène et directeur du théâtre. Depuis 1996, en effet, – et cette collaboration se poursuit aujourd'hui – chaque création théâtrale est annoncée par une interprétation graphique forte confiée aux M/M, qui en assurent aussi bien la photographie que la création typographique. Autant de métaphores, de transpositions ou d'échos poétiques des spectacles où, loin de la neutralité revendiquée par les tenants du fonctionnalisme, s'affirment la personnalité des graphistes et leur univers. Ce sont ainsi cinquante affiches remarquables, tirées en sérigraphie de grand format, qui viennent enrichir les collections de la BnF*.

Sandrine Maillet
et Anne-Marie Sauvage

* La série a été exposée à Tokyo, Ginza Graphic Gallery, en 2008 (catalogue).

La Réserve des livres rares a ouvert un fonds dédié au graphisme en 2001 et une nouvelle cote (NFW) est apparue dans le Catalogue général de la BnF.

Antoine Vitez et la marionnette à Chaillot

Directeur du Théâtre national de Chaillot de 1981 à 1989, Antoine Vitez a mis à la disposition de marionnettistes des moyens de production. Il a impulsé une politique de création jusqu'alors inconnue en France. Certains des « objets marionnettes » ont pu échapper à la dispersion et sont conservés au département des Arts du spectacle de la BnF.

Antoine Vitez s'est passionné pour le jeu du marionnettiste. Un théâtre où l'acteur devient traducteur plus qu'imitateur et où les accessoires prennent une existence scénique équivalente à celle des personnages.

Le jeu en castelet

Quand Vitez prend la direction de Chaillot, il y installe un théâtre de marionnettes. C'est aussi un laboratoire de recherche et de création qu'il ouvre au théâtre tout entier. Comme point de départ, il propose aux artistes de s'appuyer sur les strictes règles du jeu « en castelet ».

La saison ouvre avec *Faust*, mis en scène par Antoine Vitez. À l'entracte,

deux des acteurs, dont l'un est affublé d'une jambe de bois et l'autre d'un crinclin, surgissent parmi les spectateurs. Ils promènent une planchette flanquée d'une étoffe : le castelet le plus rudimentaire qui soit. Avec des marionnettes à l'effigie de Faust, de Marguerite et de Méphistophélès, ils interprètent dans les couloirs de Chaillot toute la pièce de Goethe en... cinq minutes ! En écho se jouera pour les enfants, l'après-midi, en castelet, un troisième *Faust* avec des marionnettes similaires.

Un petit théâtre dans le grand

Ainsi, dès le premier spectacle, est mise en acte l'idée que les regards des spectateurs et des acteurs, les proportions, les espaces et le temps s'interpénètrent. Chaillot est immense. Un des lieux les plus impressionnants, et donc très passant, est le grand foyer avec ses baies vitrées donnant sur la tour Eiffel. C'est là qu'est édifié le castelet de marionnettes de Yannis Kokkos. Personne ne peut plus manquer de voir ce « petit théâtre dans le ventre du grand ».

Trois tendances se dégagent des créations présentées : d'abord, les tentatives d'épuisement des ressources du jeu en castelet. Il fallait « briser » le castelet lui-même en lui adjoignant des articulations pour en faire la première marionnette (*La Tentation de saint Antoine*, mis en scène par Alain Recoing). Les acteurs observaient intensément la vie pour la transposer dans un espace où une autre forme de vie se déployait, plus trépidante, plus hallucinée, plus révoltante encore (*Les Aventures du petit père Lapin*, mises en scène de Pierre Blaise).

Exotisme et préciosité

D'autres spectacles ont mis l'acteur sur le même plan que les marionnettes, trouvant la plus juste convention de jeu pour que cette cohabitation existe. Des acteurs, échoués dans ce monde, parmi ces partenaires-là, deviennent de pu-



BnF, Arts du spectacle

Ci-dessus
Un archer dans
*Les Voyages
de Gulliver*,
Théâtre national de
Chaillot, 1982-1983.

Ci-contre
Marionnettiste
manipulant
les marionnettes
à gaine dans
*La Tentation
de saint Antoine*.
Saison 1981-1982 au
Théâtre national de
Chaillot

Ci-dessous
Antoine Vitez dans
*la cour du palais des
Papes*, Avignon, 1978.

dents funambules, ou prennent l'allure vague des noyés (*L'Enfant de la haute mer*, mis en scène par Daniel Soulier). Enfin, un certain exotisme et une magnifique préciosité dans le fini des marionnettes de Karina Chères, inspirées des miniatures orientales, faisaient filer un train de comptines, ou décrivaient de façon quasi anthropologique les habitants d'une île inconnue. (*Les Voyages de Gulliver*, mis en scène par Daniel Soulier ; *Il était une fois il n'est plus*, mis en scène par Isil Kasapoglu).

Une histoire esthétique parallèle s'est ainsi écrite pendant dix ans, évoluant en dehors des courants de la marionnette de l'époque, et en marge du « grand théâtre ».

Pierre Blaise



BnF, Arts du spectacle



Photo Daniel Candé, © BnF, Arts du spectacle.

L'édition française au prisme du dépôt légal

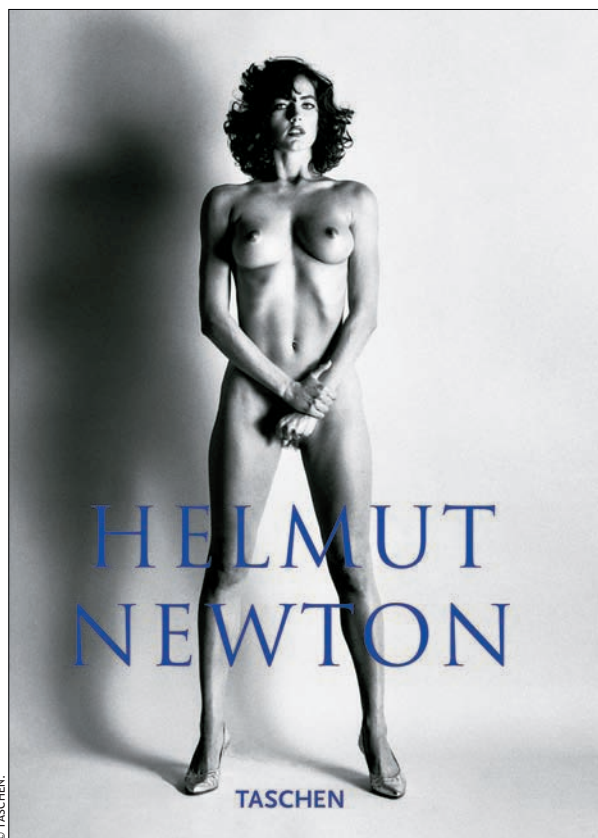
Que nous apprend le dépôt légal sur l'édition française aujourd'hui? Que celle-ci se porte plutôt bien, et que la part de l'auto-édition ne cesse de s'accroître. La production éditoriale en France est riche et multiforme, avec un éventail très large de catégories d'éditeurs et l'augmentation significative du dépôt aux Archives du web.

En 2009, 66 595 titres de livres ont été déposés et soigneusement conservés sur 1 600 mètres de rayonnage, soit un peu moins qu'en 2008. Depuis cinq ans la tendance générale est pourtant à la hausse régulière (+ 7,8 % depuis 2005), ce dont la Bibliothèque ne peut que se réjouir en regard de sa mission de collecte pour la conservation du patrimoine.

En moyenne 266 dépôts par jour au service des entrées

53 % des ouvrages reçus sont attribués au département Littérature et art, 20 % au département Philosophie, histoire et sciences de l'homme, tandis que 11 % et 10,5 % vont respectivement aux départements Sciences et techniques et Droit, économie, politique. Ce sont des livres de toutes sortes, c'est le propre du dépôt légal, des plus ordinaires aux plus remarquables, tel le

Couverture de *XL Sumo* de Helmut Newton, 2009.



spectaculaire livre de photos d'Helmut Newton baptisé *XL Sumo* et ses 7 kg bon poids, ou le premier des hyperlivres *Le Sens des choses* de Jacques Attali. Mais il est intéressant de savoir que, parmi ces dizaines de milliers d'entrées, 39 ouvrages ont rejoint la Réserve des livres rares en raison de leurs qualités particulières.

Qui sont les éditeurs et combien ont-ils ?

Ils sont 6 577 à avoir déposé au moins une fois dans l'année, en baisse de presque 6 % par rapport à l'année précédente. Parmi eux, on peut établir un palmarès des plus gros déposants; ils sont 4 à déposer plus de 1 000 titres nouveaux dans l'année, le plus actif d'entre eux allant jusqu'à en déposer 2 200. Mais la grande nouveauté est que, pour la première fois parmi eux, se place une entreprise d'édition à la demande avec 1 513 dépôts.

En effet, une des caractéristiques du dépôt légal est le très large éventail des catégories d'éditeurs qui déposent leurs publications; on parle d'ailleurs dans le jargon professionnel de la Bibliothèque de « déposants » car il s'agit aussi bien d'associations, de collectivités publiques, de sociétés savantes, d'auteurs auto-édités que d'éditeurs professionnels dont les titres figurent dans Électre. Ceux-là sont tout juste majoritaires et représentent 50,2 % des

dépôts, les associations arrivent en deuxième position avec 17,9 %, et les auteurs auto-édités ensuite avec 15,5 % mais ils sont en nette augmentation depuis cinq ans. Chacun peut aujourd'hui être éditeur sur l'Internet ou en s'auto-imprimant; les collections rassemblées dans les magasins ou dans les Archives du web en seront le témoignage.

Le dépôt légal des imprimés concerne aussi les périodiques et, dans ce domaine, les volumétries et le foisonnement des titres sont incomparables. La BnF offre à ses lecteurs 41 437 titres en cours de parution, c'est-à-dire 343 270 fascicules reçus dans l'année, soit un accroissement de 1,6 % par rapport à 2008.

3 217 nouveaux titres sont nés en 2009 – 9 par jour! – et la durée de vie moyenne d'un titre est de sept ans. Parmi les 2 571 titres ayant cessé de paraître au cours de l'année, 249 d'entre eux, soit exactement 10 % des titres morts, ont migré de l'imprimé vers la publication en ligne, contre 7,6 % en 2008. La tendance s'accélère donc, mais il s'agit d'une estimation car, dans ce domaine mouvant, les données recueillies ne sont probablement pas exhaustives.

Ces quelques éléments laissent entrevoir la richesse et la variété de la production éditoriale et l'éventail unique des collections de la BnF.

Hélène Jacobsen

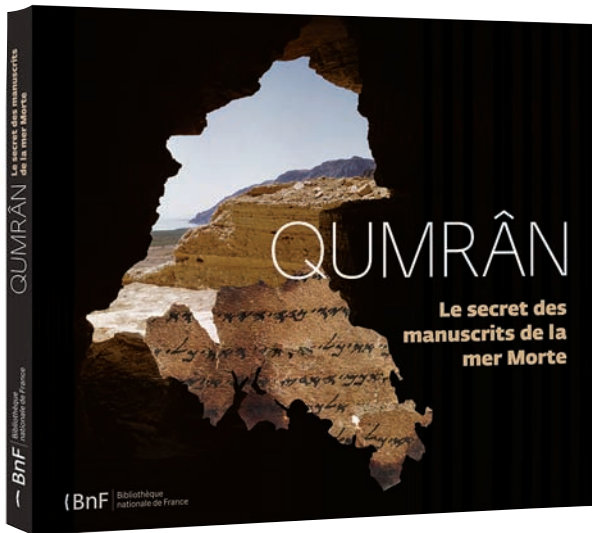
En 2009, parmi des dizaines de milliers d'entrées, 39 ouvrages ont rejoint la Réserve des livres rares en raison de leurs qualités particulières.

Le dépôt légal

Institué par François 1^{er} en 1537, le dépôt légal est l'obligation inscrite dans le Code du patrimoine pour tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur et importateur de déposer chaque document produit à l'un des organismes dépositaires du dépôt légal. La BnF a pour mission de collecter les documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels, multimédias ainsi que les logiciels et bases de données. Depuis 2006 (loi DADVSI) le dépôt légal a été étendu à l'Internet.

Qumrân Le secret des manuscrits de la mer Morte

Pour tout comprendre de l'exceptionnelle exposition visible à la Bibliothèque François-Mitterrand jusqu'au 11 juillet, la BnF a réuni dans son catalogue les analyses des plus grands archéologues et historiens de la Bible, et donné la part belle aux reproductions de ces précieux et fascinants fragments manuscrits.



Qumrân - Le secret des manuscrits de la mer Morte, sous la direction de Laurent Hérischer, Michael Langlois et Estelle Villeneuve, broché avec rabats, 176 p., 150 ill., 22,5 x 26,5 cm, 29 euros. Disponible aux librairies de la BnF et dans toutes les bonnes librairies.

editions.bnf.fr

► Qumrân : sur un plateau désolé surplombant les rives de la mer Morte, quelques ruines vidées de tout habitant depuis l'Antiquité. 1947 : un Bédouin poursuivant une bête entre par hasard dans une grotte. Il découvre quelques rouleaux manuscrits. La Palestine sous mandat britannique vit ses dernières heures. Nul ne sait encore où et comment les Bédouins ont déniché ces textes bibliques antiques... et, coïncidence, l'annonce de leur découverte intervient à la veille de la création de l'État d'Israël.

Soixante années de recherche

Il faudra sept années, de 1953 à 1960, pour déchiffrer les rouleaux presque intacts et reconstituer un puzzle de milliers de fragments, certains ne dépassant pas la taille d'un confetti. C'est une « bibliothèque » entière de près de 900 manuscrits qui surgit ainsi, intouchée depuis près de deux mille ans ! Nos connaissances de l'élaboration, de la transmission et de la fixation du texte de la Bible s'en trouvent bou-

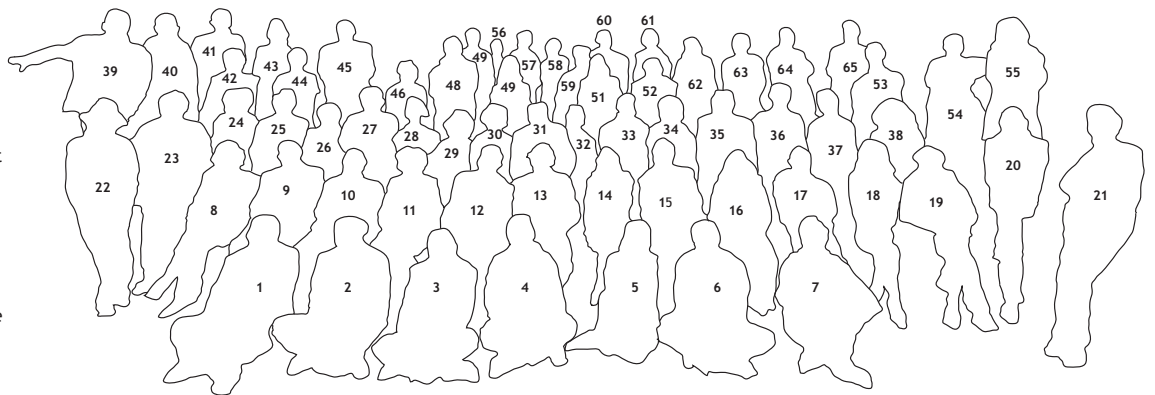
versées. Qui a copié les manuscrits de la mer Morte ? La Règle de la Communauté régit-elle la vie des occupants du site de Qumrân que les archéologues investissent à leur tour ? S'agit-il de la secte des Esséniens mentionnée par les sources antiques ? Très vite de nouvelles questions divisent la communauté scientifique, et le grand public aussi s'enflamme pour le sujet : pourquoi met-on si longtemps à divulguer le contenu des rouleaux ?

Les manuscrits dévoilent-ils des épisodes inconnus de la vie de Jean le Baptiste ou de Jésus de Nazareth ?

Une équipe internationale réunissant les meilleurs spécialistes, biblistes, archéologues et historiens du livre, tire dans cet ouvrage le bilan de soixante années de recherches, tandis que les précieux fragments, reproduits dans une pénombre évoquant l'atmosphère mystérieuse des grottes à jarres de Qumrân, livrent enfin tous leurs secrets, rendant plus accessible à tous, croyants ou non, l'histoire de ce Livre qui n'en finit pas de fasciner l'humanité.

Des écrivains s'engagent pour lire et faire lire [voir page suivante]

1. Alberto Manguel.
2. Serge Joncour. 3. Bernard Werber. 4. Alexandre Jardin.
5. Florence Noiville. 6. Daniel Picouly. 7. Benoît Marchon.
8. Pierrette Fleutiaux. 9. Robert Sabatier. 10. Bruno Racine.
11. Vénus Khoury-Ghata.
12. Daniel Pennac. 13. Didier Van Cauwelaert. 14. Madeleine Chapsal. 15. Marc Lévy.
16. Katherine Pancol. 17. Pierre Assouline. 18. Delphine de Vigan. 19. Michel Chaillou.
20. José Alvarez. 21. Antoon Krings. 22. Véronique M. Le Normand. 23. Jean-Loup Chiflet.
24. Marie Nimier. 25. François de Closets. 26. Michèle Gazier. 27. Bernard Chapuis. 28. Marie-Aude Murail. 29. Françoise Lefèvre. 30. Chantal Dupuy-Dunier.
31. Claude Villers. 32. Irène Frain. 33. Jean-Marie Laclavetine. 34. Janine Boissard. 35. Marek Halter. 36. Jacques Fournier. 37. Christine Flament.
38. Noëlle Chatelet. 39. Jacques Salomé. 40. Laurent Audouin. 41. Yves Hughes. 42. Bertrand Visage. 43. Christine Orban. 44. Alice Ferney. 45. Jean-Pierre Dirick. 46. Françoise Dorin. 47. François Garagnon. 48. Antoine Guilloppé. 49. Valère Staraselski. 50. Marie Sellier. 51. Géraldine Alibeu. 52. Tonino Benacquista.
53. Denis Seznec. 54. Élise Fontenaille. 55. Anne Plantagenet. 56. Véronique Massenot. 57. Alain Chiche. 58. Claire Ubac. 59. Barroux. 60. Pascal Guénéé.
61. Gonzague Saint Bris. 62. Catherine de Lasa. 63. Maurice Denuzière. 64. Michel Besnier. 65. Hervé Le Tellier.



Des écrivains s'engagent pour lire et faire lire

Autour d'Alexandre Jardin, l'association Lire et faire lire milite en faveur de l'accès à la lecture pour tous les enfants. En signe d'appui à cet engagement qui rejoint son action en faveur de la lecture, la BnF a accueilli 65 écrivains qui se sont retrouvés sous les voûtes de la salle Labrouste de la Bibliothèque Richelieu. Ils manifestent ainsi leur soutien aux 12 000 bénévoles dans les crèches, les écoles, les bibliothèques...

